

# Défense des statuts et règlement intérieur du RPM : Le CDSRI-RPM droit dans ses bottes !

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 14 MARS 2022

# 1056

# Malikilé

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



## Mali-Mauritanie

## Le calme après la tempête ?



**Concours national d'orthographe et de lecture :**  
Cultiver l'excellence et dénicher des talents !



**La BMS-SA plus près de ses clients :** Inauguration  
de l'agence Place de la Liberté



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**13** Mars  
2022

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**923**

Nouveaux cas confirmés

**06**

Nouveaux guéris

**03**

Nouveaux décès

**01**

Au cours des dernières 24 H

**05** malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont  
**02** cas graves en soins intensifs  
**34** suivis à domicile

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**30 420**

**Guéris**

**29 573**

**Décès**

**726**

dont 74 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.17



P.25



## / Une /



Mali – Mauritanie : Le calme après la tempête ?

P.5

## / Brèves /



Pour services rendus : La Mairie de la Commune V célèbre son ancien Secrétaire Général

P.12

Ménaka : Plusieurs dizaines de morts dans des attaques à Tamalat et à Inchinane

P.12

Mali : Sale temps pour le Mouvement pour le Salut de l'Azawad

P.13

La France au Mali : La France maintiendra un soutien aérien au Mali après le départ de Barkhane

P.13

## / Actualité /



La BMS-SA plus près de ses clients : Inauguration de l'agence Place de la Liberté

P.16

Embargo : Le secteur du BTP à l'agonie

P.17

Concours national d'orthographe et de lecture : Cultiver l'excellence et dénicher des talents !

P.18

Scandale des Fonds COVID-19 à l'APCMM : Mamadou Mincoro Traoré bientôt devant la justice !

P.19

Lutte contre le jihadisme : Les pays d'Afrique de l'Ouest peuvent-ils prendre le relais ?

P.20

## / Politique /



Défense des statuts et règlement intérieur du RPM : Le CDSRI-RPM droit dans ses bottes !

P.23

Association « Tiguignien de Faladié Socoura » : Des jeunes responsables, engagés pour le développement local

P.24

Gouvernement : Rébellion ou ignorance ?

P.25

Bataille judiciaire au sein du RPM : Le CDSRI-RPM interjette l'appel

P.27

## / Culture & société /



Cri de cœur des jeunes de la Commune II : « Qu'on nous laisse notre INA ancien, il est notre patrimoine ! »

P.28

## / International /



Est de la RD Congo : Incursion en zones troubles

P.29

Au Cameroun : "Les séparatistes ont décapité les symboles de l'État"

P.33

## / Sport /



Ligue 1 : L'international algérien Andy Delort attendu de pied ferme à Montpellier

P.34

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

**Siège :** Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

**Email :** ampikile@gmail.com

**Site Web :** www.malikile.com

**Contacts :** +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** .....



**Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « DÈMÉSÔ »**



**80001120  
80001122**



**+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**



## Mali - Mauritanie

### Le calme après la tempête ?

**C**'est une forte délégation malienne de haut niveau composée des ministres des Affaires étrangères Abdoulaye Diop et de l'Administration territoriale Abdoulaye Maiga, du Chef d'Etat-Major Général des Armées le Général Oumar Diarra et du Directeur de l'ex-Sécurité d'Etat, le colonel Modibo Koné qui s'est promptement rendue à Nouakchott pour éteindre l'incendie qui couvait entre le Mali et la Mauritanie à la suite de mystérieuses disparitions de ressortissants mauritaniens sur le sol malien. Sachant le niveau du courroux mauritanien et pour déminer le terrain, le colonel Assimi Goita, Président de la Transition, Chef de l'Etat a décroché son téléphone pour parler à son homologue mauritanien. Malgré cette précaution, tout semble indiquer que l'accueil réservé à la délégation malienne n'était pas particulièrement chaleureux. En témoigne, entre autres faits plus ou moins anodins, la non-disponibilité du président Mohamed Ould Cheick EL-Ghazaouani. Mais qu'à cela ne tienne ! Le Chef de la délégation

malienne, Abdoulaye Diop, diplomate a certainement vite compris pourquoi il avait en face de lui le ministre de la défense de la Mauritanie et non son homologue des Affaires étrangères. Le ton de la rencontre était ainsi donné avec des expressions telles « **des citoyens Mauritaniens sont victimes, sur le territoire malien, d'assassinats et d'exactions tragiques inacceptables** » et le challenge consistait dès lors à amener la partie mauritanienne à poser balle à terre et à parier sur l'avenir. C'est ainsi que le ministre Abdoulaye Diop déclarera que « **Le Président de la Transition nous a dépêché pour venir auprès de nos frères de Mauritanie, dans un esprit de fraternité et d'entente mutuelle pour voir, comprendre ce qui s'est passé, recueillir l'ensemble des éléments d'appréciation de cette situation et voir ce que le Mali peut et doit faire pour surtout redresser la situation mais aussi voir comment nous pouvons travailler pour éviter la survenance de ce type de situation.**

Le peuple malien n'est pas l'ennemi du peuple mauritanien, le peuple mauritanien n'est pas l'ennemi du peuple malien. Notre ennemi est le terrorisme, est l'insécurité et c'est la criminalité.

Des milliers de mauritaniens vivent en bonne intelligence au Mali, s'adonnent à leurs activités. Notre espoir est qu'ils continuent à le faire dans la paix et la tranquillité et quand il y a quelque situation qui dévie de cette situation normale que nous puissions nous donner la main pour pouvoir travailler.

Ces incidents qui ont été signalés, nous l'avons souligné, nous venons en toute bonne foi parce que nous l'avons réitéré que notre armée nationale malienne n'est pas impliquée dans ces événements. Il est vrai qu'il y a une appréciation contradictoire et c'est pourquoi cette commission est mise en place pour pouvoir éclaircir la situation. Nous devons tous continuer à travailler dans cet état d'esprit et aussi faire extrêmement attention à ceux qui sont les ennemis aujourd'hui de cette relation amicale et fraternelle entre le Mali et la Mauritanie... Nous devons pouvoir déjouer tous les plans des ennemis de cette relation ».

Les ennemis des bonnes relations Mali-Mauritanie ? Le Mali croit en effet dur comme fer

que cette affaire n'est qu'une cabale montée par des ennemis du Mali qui voient d'un mauvais œil le rapprochement stratégique qui s'opère depuis quelques temps et de plus en plus entre les deux pays. Les présumées, disparitions, assassinats ou attaques contre des citoyens mauritaniens sur le sol malien sont en effet intervenus au moment précis ou pour déjouer les sanctions de la CEDEAO, le Mali a réorienté une partie importante de ses importations et exportations vers la Mauritanie, pays voisin non-membre de la CEDEAO qui a pris le parti de ne pas appliquer les mesures prises à l'encontre du Mali. Quel intérêt le Mali peut-il donc avoir à s'aliéner en ce moment précis un tel allié ? Ce serait se tirer une balle dans le pied. Aussi le Mali, en conséquence, de façon implicite se pose la question de savoir à qui profite le crime ?

Qui aujourd'hui pourrait-avoir objectivement intérêt à voir les frontières mauritaniennes se fermer et empêcher ainsi l'évacuation du coton malien à travers les ports mauritaniens ? Le ministre Diop ne cite aucun nom mais il suffit de suivre son regard. Lui qui devait tout faire pour « cajoler » la Mauritanie.

Mais l'exercice n'était facile car au même moment, il lui fallait aussi préserver l'image et l'honneur des Forces Armées Maliennes (Les FAMA) soupçonnées par la partie mauritanienne des exactions infligées à ses ressortissants. D'ailleurs, dans un dernier communiqué publié dès le retour de la délégation à Bamako, le Gouvernement du Mali a tenu à rappeler « **le professionnalisme des Forces Armées Maliennes (FAMA) qui sont**



**soucieuses du respect des droits humains, comme en attestent notamment l'interpellation suivie de la libération saine et sauve de 29 ressortissants mauritaniens, depuis la fin de l'année dernière à ce jour. En outre, sur la base de preuves matérielles technologiques, il s'avère qu'aucune patrouille des FAMA n'était présente dans la zone et aux dates indiquées et jusqu'à présent aucune preuve matérielle ne permet d'incriminer nos vaillantes FAMA ».**

Ces précisions refaites, le gouvernement informe que « **les autorités militaires ont décidé d'interdire strictement toute circulation de personnes civiles dans les zones de la Forêt de Wagadu et de la forêt de Gringalé, où se déroule l'opération militaire 'MALIKO' ».**

Le gouvernement mauritanien se contentera-t-il de ces gages qui s'ajoutent aux 5 décisions prises conjointement lors de la visite gouvernementale à Nouakchott à savoir la mise en place d'une Mission conjointe Ad Hoc, d'établissement des faits chargée de faire la lumière sur les derniers événements, le partage des résultats d'enquête en cours, les sanctions les plus fermes contre d'éventuels auteurs, la création d'un cadre conjoint de concertation, de mutualisation et de partage d'information afin de prévenir efficacement de pareils événements et enfin l'organisation des patrouilles conjointes le long de la bande frontalière. Est-il possible de donner plus de gages ? Ceux donnés permettraient-il l'éclaircie attendue par la partie malienne après de gros nuages ?

■ Moctar Sow





## Amine Triai



Que fait la mairie?

À l'entrée du marché de Sebenikoro. Un morceau de béton qui protège un poteau d'éclairage, sur la route depuis 10 jours. Il y a déjà eu des accidents à cause de cela.



## EDM SA



INCENDIE AU NIVEAU DE LA CENTRALE THERMIQUE DE DARSALAM CE DIMANCHE 13 MARS 2022

Plus de peur que de mal la centrale n'a pas été touchée c'est l'air de stockage, magasin contenant des câbles de branchement et des transformateurs qui a pris feu, incendie vite maîtrisé par les sapeurs-pompiers.

## Ouverture Média - OM



#OM\_Info: #ASFIA /LES ULEMAS DE TOMBOUCTOU FONT DES BENEDICTIONS POUR LE MALI.

En effet, ce dimanche 13 mars 2022 a marqué le troisième jour du lancement des activités de "l'Association Solidarité des Femmes d'ici et d'Ailleurs" #ASFIA dans les régions de Tombouctou et Taoudeni. Ce dimanche matin, les responsables de cette association caritative ont organisé une cérémonie de lecture de coran pour que puisse régner la paix, la cohésion sociale et le surtout le vivre ensemble dans le pays.

Cette lecture coranique était assurée par les ULEMAS de la ville. Selon des responsables de ASFIA Tombouctou, ce genre d'exercice n'est réservé qu'aux présidents et autres personnalités. Toutefois, ils ont accordé cette lecture de coran à la présidente de ASFIA, Mme #Fatouma\_Mbarka\_Mint\_Hamaoudy, grace aux aides qu'elle apporte aux deux régions.

Pour rappel, ASFIA a doté l'hôpital régional de Tombouctou d'équipements médicaux, des vivres aux veuves de militaires de Tombouctou et Taoudeni, et d'enveloppes symboliques à 10 associations de femmes et de jeunes pour les activités génératrices de revenus. Par ailleurs, ASFIA ne compte pas s'arrêter là, elle a promis aux habitants de cette location de leur construire un centre de santé dont la pose de la première pierre est prévue pour les jours à venir.

#AC



## Infosport



Le joueur d'Erzurumspor, Aykut Demir a fait une déclaration sur son refus de porter le t-shirt "non à la guerre".

Aykut Demir :

"Des milliers de personnes meurent chaque jour au Moyen-Orient. Ceux qui ignorent la persécution là-bas et ne parlent pas font ces choses quand il s'agit de l'Europe. Je ne me sentais pas à l'aise de porter le t-shirt parce qu'il n'était pas fait pour ces pays Si je le faisais, ma conscience ne serait pas à l'aise.

Je suis également triste qu'il y ait des guerres partout dans le monde. Je partage la douleur des innocents."



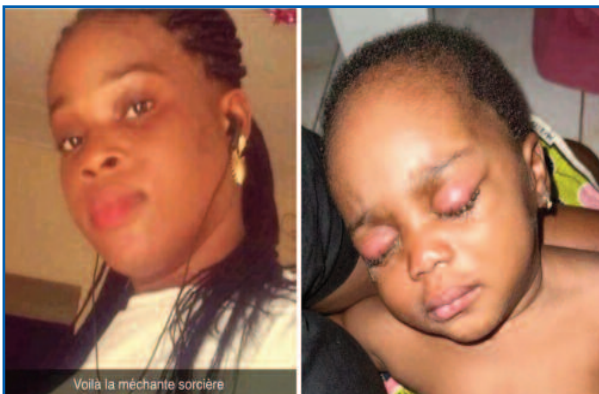
## Yann wiz



### LA NOUNOU CONDAMNÉE

La nounou ayant collé les yeux du bébé pour la forcer à dormir viens d'être condamnée à 7mois de prison ferme et d'une amende de 500mil francs en plus elle a interdiction d'exercer ce métier noble de nounous.

Une fois de plus faites attention à qui vous embauchez pour vos enfants.



## Jeune Afrique



Prévue le 23 mars, la désignation du nouveau président de la Fédération internationale de football (#FIF) a de nouveau été reportée. Cette fois, ce sont les textes encadrant les candidatures qui posent problème. En toile de fond : l'hostilité de certains clubs à l'égard de l'ancien attaquant. #Drogba #cotedivoire



## Fédération Malienne de Football



#NidDesAigles | Barrages FIFA World Cup

Dans le cadre de l'opération : les #Maliens s'impliquent et appellent à la mobilisation, nous saluons ici le geste hautement patriotique de l'ancien capitaine des Aigles, Seydou Kéïta « Seydoublen » qui offre 5000 billets à la #FE-MAFOOT pour la jeunesse des 6 Communes du District #Bamako !! #CoupeDuMondeQatar2022

Orange

**BARRAGES MONDIAL - QATAR 2022**

**MALI X TUNISIE**

L'ancien capitaine des Aigles, Seydou Kéïta « Seydoublen » offre 5000 billets à la Fédération Malienne de Football pour la jeunesse des Six (6) Communes du District de Bamako. Jeunesse de Bamako et du Mali, sortez massivement pour soutenir les Aigles, le 25 Mars 2022.



**TOUS AU STADE DU 26 MARS !!!**







## ■ Alima Dioba Togola

Tonton Magassouba je voulais t'inviter le 18 au CICB mais pourquoi tu as fais sortir Bisouma ?



## ■ YBC-Communication

La presse malienne en deuil !  
Nos condoléances les plus attristées à la famille de notre confrère Abdoulaye Fama Coulibaly décédé à la suite d'une maladie.  
Repose en paix !



### TOURNOI INTER ÉCOLES DE SIKASSO AUX CÔTES DE MON ÉPOUSE MARRAINE DE L'ÉDITION

Cet après midi, c'est avec un immense plaisir que j'ai accompagné mon épouse Mme GUINDO Aminata GUINDO à l'ouverture du tournoi sportif inter école de Sikasso dont elle est la marraine.

Ma présence à ses côtés pour appuyer une telle initiative de l'académie de Sikasso et de l'AEEM vise à exprimer ma conviction sur les effets positifs dont l'épanouissement de la jeunesse en général et scolaire en particulier.

En effet, le sport dans toutes ses dimensions est un facteur déterminant pour éradiquer la violence qui a tendance à s'installer dans le milieu scolaire depuis un certain temps. Il constitue également un facteur de cohésion sociale.

Je continue de penser que la redynamisation de la fédération des sports scolaires et universitaires doit être une priorité pour notre pays.

Je salue cette initiative réussie et souhaite bonne chance à tous les participants dans le fair-play.

Que l'esprit de convivialité entre scolaires prévale!

Que le meilleur gagne pour le bonheur de la jeunesse du Kenedougou!

HAG dit Poulo



## ■ Oumar Niaré



La crise des crises

Au delà des crises sécuritaire, politique, institutionnelle et autres, le Mali fait face à une autre crise qui est la plus grave et qui est celle de la déchéance morale et intellectuelle de certaines élites. Elles remettent tout en cause, troquent leur légitimité et sacrifient leur savoir sur l'autel des postes et l'espérance d'une nomination.

Elles conseillent dans la virginité de la lune ce qu'elles ne peuvent soutenir dans les salons scientifiques.

Elles renient la virilité politique des autres et professent le bisexualisme du pouvoir, pourvu que l'enfant naisse par la voie basse avec douleur ou qu'il meure au cours de la césarienne.

Elles n'ont cure des attentes du peuple, de la natalité ou de la mortalité car leur e-santé ne cherche que la vitalité et viabilité de leurs poches si grandes

Cette élite syncrétiste a des mains expertes dans tous les domaines. République de l'auto promotion et de l'auto-évaluation.

## ■ RFI Musique



Le duo français Stone Age était l'invité de Vous m'en direz des nouvelles / VMDN - RFI vendredi. Le groupe s'est lancé il y a 30 ans dans la musique et revient aujourd'hui pour son 5e album « Bubry Road » avec une musique toujours aussi singulière.  
Entretien à écouter sur RFI



## TF1 Info



En pleine guerre en Ukraine, le Premier ministre britannique est une nouvelle fois sous le feu des critiques. Selon les médias britanniques, il aurait nommé Lord à vie, en 2020, un magnat russe de la presse, avec lequel il est ami.



## Mali Actu



Les tractions ont eu lieu, le vendredi 04 mars 2022, entre 10 heures et 13h, dans le cadre de la réhabilitation de la voiture voyageuse sur les rails.



## Sory Ibrahim Cisse



"Un week-end très mouvementé en activité sportive "

Durant ce week-end, nous avons eu l'honneur de prendre part à plusieurs activités organisées par différentes organisations de la société civile. Il s'agit de :

- La commémoration du passage de grade 5ème Dan Aïkido du #Dojo Idéal Forme organisée à l'honneur de Maître Mamadou Gouro Coulibaly ;
- MATCH GALA DE FOOTBALL FÉMININ contre l'Association des Policières du Mali (#APM) organisé par les Femmes du Mouvement National #Maliden ;
- et la finale de la coupe de la Paix et la cohésion sociale 1 ère édition

à KOULOUBA organisée par l'Association des Flambeaux de l'Évangile au Mali (#AFEM) sous la Présidence du Pasteur Pierre Dacko.

Au nom des jeunes de la commune III et en mon nom, je remercie les initiateurs et les commissions d'organisation tout en réitérant notre accompagnement et disponibilité pour la réussite de ces activités.

Unis, nous bâtissons !

Vive, les bâtisseurs !



## La Tribune



Le conseil d'administration de TIM se penche ce soir sur l'offre de rachat de 10,8 milliards d'euros soumise par le fonds américain il y a plus de trois mois. Jusqu'à présent Vivendi, le principal actionnaire de l'opérateur italien, ne s'y est pas montré favorable.





# Une cotisation payée est la garantie d'un droit certain



## L'INPS au service des assurés sociaux



INSTITUT NATIONAL  
DE PREVOYANCE SOCIALE



[www.inps.ml](http://www.inps.ml)



Email : [inps@inps.ml](mailto:inps@inps.ml)



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS\\_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)

**Pour services rendus : La Mairie de la Commune V célèbre son ancien Secrétaire Général**



C'est à travers une cérémonie grandiose que le Comité syndical de la Mairie de la Commune V du District de Bamako a rendu un vibrant hommage, le jeudi 10 mars 2022, à l'ancien Secrétaire général de la Mairie, M. Sidiki Magassouba. M. Magassouba a, en effet, servi et occupé le poste de Secrétaire général de la Mairie de la Commune V de 2000 à 2021. Date à laquelle il sera appelé à occuper des fonctions de Secrétaire général de la huitième institution de la République, à savoir le Conseil Economique, Social et Culturel.

L'heureux évènement a enregistré la présence d'un nombre important d'invités de marque, dont une délégation du Conseil Economique, Social et Culturel conduite par M. Abdoulaye Séga DIABATE, Président de la Commission Education, Culture et Communication.

« Il n'est pas facile de parler de l'homme en si peu de temps. M. Sidiki MAGASSOUBA a toujours su être un homme disponible et surtout humble en dépit de sa grande compétence et de son immense capacité intellectuelle. Il sait se ramener au niveau de tout le monde. », a témoigné M. Adama KONATE, 3ème adjoint au Maire de la Commune V du District de Bamako. « Vous constituez la mémoire vivante de la Commune V pour avoir servi avec loyauté et professionnalisme cinq maires. Vous demeurez une référence pour nous, de la nouvelle génération », a ajouté M. Oudjoma DOUMBIA, Secrétaire général du Comité syndical de la Mairie. Les représentants des légitimités traditionnelles et religieuses, les anciens collaborateurs et amis ont, tour à tour, pris la parole pour faire des témoignages éloquentes sur l'homme.

Quant au Maire de la Commune, qui n'est d'autre que M. Amadou OUARTARA, il retient de son ancien collaborateur, un administrateur territorial chevronné, qui a toujours su relever les défis auxquels la Mairie faisait face. Le patron de la Commune V n'a pas manqué de formuler des vœux de réussite à son ancien Secrétaire général dans ses nouvelles fonctions.

Au nom du Conseil communal et du bureau communal, il a remis une attestation de reconnaissance à M. Sidiki MAGASSOUBA.

« Je vous ai certes quittés, mais je ne suis pas parti. Je laisse dernière moi ce que j'ai réussi et ce que je n'ai pas pu réussir », a réagi M. Sidiki MAGASSOUBA, très ému par le geste et les mots à son endroit. Il ajoutera par ailleurs qu'il ne doute pas des aptitudes de la nouvelle géné-

**Ménaka : Plusieurs dizaines de morts dans des attaques à Tamalat et à Inchinane**



Dans le communiqué ci-dessous, Le Cadre Stratégique Permanent (CSP) dénonce les attaques terroristes perpétrées contre les populations civiles à Tamalat et Inchinane ayant occasionnées plusieurs dizaines de morts entre le 8 et le 9 Mars 2022.

Le Cadre Stratégique Permanent (CSP) condamne avec la dernière vigueur les attaques terroristes perpétrées contre les populations civiles à Tamalat et Inchinane ayant occasionnées plusieurs dizaines de morts entre le 8 et le 9 Mars 2022.

Les exécutions sommaires de civils y compris des personnes âgées et des enfants et le nombre élevé des victimes démontrent une fois de plus la nature criminelle et inhumaine de la nébuleuse terroriste qui continue à semer la terreur, la désolation et la mort dans la zone dite des trois frontières. Les éléments des Mouvements membres du CSP que sont le GATIA et le MSA présents dans lesdites localités ont vigoureusement riposté permettant ainsi de sauver la vie de centaines de civils innocents.

Malheureusement une quinzaine de combattants ont perdu leurs vies armes à la main pour sauver les populations. Les assaillants ont replié avec plusieurs dizaines de morts chargés dans deux pickups.

Ces actes barbares d'une autre époque contre des populations civiles interpellent tous les mouvements membres du CSP à assurer leur mission de sécurisation des personnes et de leurs biens.

Le CSP présente ses condoléances les plus attristées aux familles endeuillées et souhaite prompt rétablissement aux blessés.

Il invite les autorités Maliennes, Nigériennes, les partenaires internationaux du champ et tous les acteurs locaux à venir urgemment en aide aux populations meurtries et enfin à entreprendre sans délai toutes actions nécessaires pour prévenir la répétition de telles tragédies et neutraliser les auteurs de pareils crimes odieux de masse.

Ménaka, le 11 Mars 2022

Pour le CSP / Le porte-parole Moussa Ag Acharatoumane

ration à assurer la relève. Il a tenu à rassurer la délégation du Conseil Economique, Social et Culturel, où il assure les fonctions de Secrétaire général depuis octobre 2021, qu'il donnera le meilleur de lui-même afin de hisser la 8ème institution du Mali au rang qui est le sien dans l'architecture institutionnelle.

B. B CISSE

## La France au Mali : La France maintiendra un soutien aérien au Mali après le départ de Barkhane



La France continuera à apporter un soutien militaire aérien aux troupes maliennes qui luttent contre l'insurrection islamiste au Sahel, mais uniquement là où les combattants russes de Wagner sont absents, a annoncé vendredi le Général Laurent Michon, près d'un mois après l'annonce du retrait des forces de l'opération Barkhane.

Le militaire, qui commande l'opération Barkhane, a déclaré lors d'une conférence de presse au Burkina Faso que la France continuerait à offrir un appui aérien dans les zones exemptes de "mercenaires russes".

"Nous allons continuer à aider par voie aérienne en formant des gens sur le terrain", a-t-il déclaré, ajoutant qu'un soutien similaire serait offert aux soldats du Burkina Faso et du Niger, deux pays frontaliers du Mali. Dans une interview à RFI, le Général Laurent Michon a souligné que c'était à la population sur place de redouter une expansion des forces du groupe Wagner.

"Ce n'est pas tellement, ni moi, ni les Français qui redoutons Wagner. Nous ne voulons rien avoir affaire avec eux (...) Nous savons ce dont ils sont capables, de la façon dont ils combattent comme des mercenaires, je ne vous donne pas de détails sur les exactions etc. Je pense que c'est surtout les populations qui peuvent redouter l'extension de Wagner", a-t-il dit.

Dans une déclaration commune faite le 17 février, la France et ses partenaires impliqués dans la lutte contre les groupes djihadistes au Sahel ont décidé de retirer leurs forces militaires du Mali, jugeant désormais impossible de coopérer avec la junte malienne.

Des tensions avec le gouvernement de transition malien sont apparues après la décision de la junte de repousser jusqu'en 2025 les élections qui devaient se tenir fin février et le rapprochement opéré avec la société militaire privée russe Wagner.

L'Union Européenne a imposé des sanctions contre Wagner, l'accusant d'opérations clandestines pour le compte du Kremlin.

Le président russe, Vladimir Poutine, réfute tout lien entre cette société et l'Etat russe mais juge que des groupes paramilitaires privés peuvent

## Mali : Sale temps pour le Mouvement pour le Salut de l'Azawad



Le Mouvement pour le Salut de l'Azawad (MSA) fait l'objet d'attaques meurtrières récurrentes. Depuis le 8 mars, ce ne sont pas moins de trois attaques terroristes qui ont été lancées par un groupe affilié à l'organisation Etat islamique. Des combats ont eu lieu, vendredi et samedi, à Ménaka, au Nord du Mali.

Alors que les membres du Mouvement pour le Salut de l'Azawad n'ont pas fini de pleurer leurs morts, voilà que leurs mêmes installations sont attaquées, ce samedi 12 mars. Après deux attaques meurtrières menées par des éléments supposés affiliés au groupe Etat islamique, perpétrées, le mardi 8 mars et le vendredi 11 mars, dans la localité de Tamalat, région de Ménaka, un autre assaut a eu lieu dans la même zone, non loin de la frontière avec le Niger.

Dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook, le Mouvement pour le Salut de l'Azawad, précise que « des combats ont opposé, samedi 12 mars, la coalition MSA-GATIA à des malfrats affiliés à Daech-EIGS au sud d'inchinanane », ajoutant que « le groupe terroriste a été mis en déroute avec une dizaine de terroristes abandonnés sur les lieux des combats ». Le résultat de combats avec des terroristes qui auraient planifié leurs attaques depuis le Niger.

Si l'assaut lancé le 8 mars dernier a coûté la vie à au moins 4 combattants du Mouvement pour le Salut de l'Azawad, en plus de deux blessés dans leurs rangs, aucune indication sur d'éventuelles pertes en vies humaines et / ou blessés lors des affrontements de ce samedi. Par contre, l'attaque de vendredi a coûté la vie à une quinzaine de combattants du Mouvement pour le Salut de l'Azawad et du Groupe d'Autodéfense Touareg Imghad et Alliés (GATIA). De même, des civils ont péri dans cet assaut.

Source : Afrik.com

agir à travers le monde dès lors qu'ils respectent le droit russe.

La France a estimé en janvier qu'entre 300 et 400 mercenaires russes opéraient au Mali, rejetant ainsi les affirmations de la junte militaire au pouvoir selon lesquelles seuls des instructeurs militaires russes se trouvent sur place. (Reportage Thiam Ndiaga; avec Tiemoko Diallo à Bamako; rédigé par Sofia Christensen, version française Laetitia Volga, édité par)

Source : Les Echos



Office central de Lutte contre  
l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Ministère de la Justice et  
des Droits de l'Homme (MJDH)

# APPEL A CANDIDATURE

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) et le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme (MJDH), dans le cadre du Programme conjoint d'Appui à la Lutte contre la corruption, la délinquance financière et l'enrichissement illicite au Mali (LucCEI) recrutent **un coordinateur** pour l'animation d'ensemble, l'assurance qualité et l'interface entre l'Ambassade du Royaume des Pays Bas au Mali et les structures de mise en œuvre du programme.

## POSTE ET MISSION

Les responsabilités spécifiques du/ de la coordinateur/trice sont :

### 1. Assurer la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des stratégies et activités du projet ;

- Appuyer les cellules de planification, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des activités du Ministère de la justice et de l'OCLEI dans l'élaboration de leurs Plans d'Opération Annuelle et les chronogrammes d'activités avec comme référence le document de base du projet ;
- Coordonner l'élaboration ; la soumission conjointe et la mise en œuvre du plan de travail annuel, des budgets et des rapports d'activités du Ministère et de l'OCLEI ;
- Mettre en place avec les Cellules du Ministère et de l'OCLEI un système de suivi évaluation,
- Appuyer l'élaboration des TDR en rapport avec les activités du programme ;
- Produire les différents rapports du projet en tenant compte des résultats du suivi-évaluation ;
- Préparer les réunions du comité de pilotage du projet, assurer le secrétariat et veiller à l'application des décisions et recommandations dudit comité ainsi que la prise en compte de celles des partenaires techniques et financiers appuyant le projet ;
- Participer aux différentes évaluations et études du projet ;
- Tenir un système de classement approprié de la documentation du projet ;

### 2. Contribuer à la gestion administrative, budgétaire, financière et comptable de la mise en œuvre du projet ;

- Travailler en étroite collaboration avec les différentes structures partenaires (MJDH, OCLEI, services centraux, société civile etc) pour la préparation et le suivi de la mise en œuvre des budgets annuels conformément aux calendriers des donateurs ;
- Coordonner l'élaboration conjointe des demandes annuelles de fonds conformément aux plans et aux budgets approuvés ;
- Coordonner la réorientation, au besoin les révisions budgétaires ; s'assurer que la gestion financière et comptable des activités du projet est effectuée en conformité avec les réglementations nationales et les accords pris avec les bailleurs de fonds ;
- Coordonner les audits annuels du projet (élaboration des TDR, recrutement des prestataires, supervision du processus, etc).

### 3. Assurer la Représentation du projet

- Représenter le projet LucCEI au besoin auprès des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, des bailleurs de fonds et d'autres agences ;
- Assurer que les cellules de planification, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des activités du Ministère et de l'OCLEI sont régulièrement informées et représentées dans les réunions des partenaires et autres acteurs du projet ;
- Effectuer les visites régulières de terrain auprès des partenaires et acteurs et intégrer les expériences acquises au niveau du projet.

## QUALIFICATION ET PROFIL DU CANDIDAT

Le coordinateur doit être de nationalité malienne ou établi au Mali. Par ailleurs, il doit remplir les critères ci-après :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC+5) dans les domaines suivants : sciences sociales, Droits, Économie/Finances, gestion de projet, etc.
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans la coordination/gestion des projets de développement, notamment dans la gestion de programme pluridisciplinaire
- Avoir au moins 5 ans d'expérience de travail dans un poste de responsabilité dans le secteur public ou privé, de préférence dans un contexte de financement extérieur ;
- avoir des expériences dans la mise en œuvre des projets de renforcement des capacités des acteurs de la Justice, des structures de contrôle, des ONG et de la société civile ;
- avoir une bonne connaissance des problématiques des droits humains, de la justice, de la lutte contre la corruption

Constituent un atout :

- L'expérience dans un organisme de lutte contre la corruption, la délinquance financière et l'enrichissement illicite ;
- Le travail dans une ambassade ou une organisation internationale ;

## CONDITIONS REQUISES

- Connaître l'environnement des droits humains et de la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite aux plans national, régional, sous régional et international ;
- Avoir une bonne connaissance de l'administration publique malienne ;
- Être apte à travailler sous pression ;
- Être capable de respecter la confidentialité et le secret professionnel ;
- Avoir de bonnes compétences en communication orale et écrite ;
- Avoir un esprit d'équipe et l'esprit critique ;
- Avoir une intégrité morale et un sens d'éthique et de la déontologie ;
- Être rigoureux dans le travail et avoir le sens du respect du supérieur hiérarchique et de ses collaborateurs ;
- Maîtriser l'outil informatique

## DUREE DU CONTRAT DU COORDINATEUR

Le contrat est conclu pour la durée du programme.

## OBLIGATIONS DU PROGRAMME

Le programme mettra à la disposition du Coordinateur l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Il mettra également à sa disposition un bureau avec des équipements nécessaires pour assurer une bonne prestation de service. Une évaluation de la performance sera faite les six premiers mois et une copie jointe au rapport semestriel du projet. Par la suite, les évaluations se feront annuellement.

Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat à négocier avec l'OCLEI.

## PIECES A FOURNIR

Le dossier de candidature devrait comporter les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation adressée au Président de l'OCLEI ;
- Un CV actualisé ;
- Une copie certifiée conforme des diplômes de formation supérieure ou équivalences ;
- Trois (3) lettres de recommandation ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois.

## DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature peuvent être envoyés ou déposés directement à l'une des adresses suivantes au plus tard le 20 mars 2022 à 16 heures GMT :

- A l'accueil de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite, au rez-de-chaussée ;
- Ou par courrier électronique ([louologuem@oclei.ml](mailto:louologuem@oclei.ml)).

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Assistant des Ressources humaines, Place CAN, face à la station Total, Hamdallaye ACI 2000-Bamako.

Aucune soumission ne sera acceptée après la date limite indiquée.

Des interviews par un jury seront organisées avec les candidats présélectionnés. Les candidats présélectionnés pour les interviews seront informés dans un délai de 15 jours après la date de soumission des candidatures.

Bonne chance.

## La BMS-SA plus près de ses clients : Inauguration de l'agence Place de la Liberté

L'ouverture de la nouvelle agence « Place de la liberté », de la Banque Malienne de Solidarité (BMS-SA), vise à rapprocher la Banque de ses clients, à les sécuriser et à les satisfaire mieux et plus. « La nouvelle agence BMS-SA-liberté, située au cœur du quartier commercial est le prototype de rapprochement banque-clients que nous nous sommes fixés comme objectif », a dit dans son discours, la directrice du Réseau de la Banque malienne de Solidarité (BMS-SA).

**L**a BMS-SA, dans sa politique d'extension de son réseau bancaire en vue d'être plus proche de ses clients a mis à la disposition des Maliens, 40 agences dont 18 à Bamako. Sur cette dynamique, au nom du directeur général de la BMS-SA, Lanfia Koïta, la directrice du Réseau de la BMS-SA, Aïssata Ba, a procédé le vendredi 11 mars 2022 en Commune III du district de Bamako, au lancement des activités de la banque dans une nouvelle agence, dénommée BMS-SA place de la Liberté.

La directrice du Réseau de la BMS-SA, Aïssata Ba, dans son discours, a rappelé que « **la BMS-SA, tout au long de sa jeune croissance a le souci de se rapprocher de plus en plus autant que possible de ses clients pour une meilleure efficacité dans le trai-**

**tement des opérations. Cette démarche saluée, au service de nos clients réduit les risques qu'engendre la circulation fiduciaire et sécurise davantage d'opérations bancaires des clients.** »

Selon Aïssata Ba, l'accueil chaleureux du personnel et le cadre convivial qu'elle réserve à ses clients contribueront à faire de ce lieu, l'un des plus propices à l'amélioration du taux de bancarisation des opérateurs économiques longtemps versés dans l'informel. Ici, ils trouveront des guichets adaptés à leurs opérations courantes de banque (versements, retraits, virements, etc). A en croire, la directrice du Réseau de la BMS-SA, la nouvelle agence sera aussi dotée de deux guichets automatiques de billets opérationnels 24/24, 7jours/7.

L'agence est composée d'un Rez-de chaussé,

d'un Hall-Guichet et de 4 caisses dont une caisse VIP. Au niveau de la mezzanine, se dresse un bureau du chef d'agence, deux bureaux de chargés clientèle, une salle d'archive, un local technique et 3 toilettes.

Elle a, enfin, confié la nouvelle agence aux autorités communales et remercié tous ceux qui se sont investis pour que BMS-SA-place de la liberté soit. Aussi, elle a exhorté au nom du directeur général de la BMS, le personnel à s'investir avec professionnalisme comme dit le slogan de la banque « **pour offrir aux clients la meilleure réponse à leurs besoins** ».

Le Conseiller représentant le maire de la Commune III, Alou Diabaté, le président de la Chambre Consulaire de Bamako, le secrétaire général du comité syndical de la BMS-SA, ont formulé le vœu que la nouvelle agence qui porte à 18, le nombre d'agences BMS SA à Bamako, participe au rayonnement économique, social, et culturel des populations de Bamako-Coura et au-delà celles de la Commune III et du Mali.

« **Malgré la crise, la BMS-SA, demeure le leader sur le plan et tient sa place. Au nom du secteur privé, je salue l'ouverture de cette nouvelle agence qui est stratégique pour les opérateurs économiques, honore à la BMS-SA et à ses dirigeants** », a dit le président de la Chambre Consulaire de Bamako.

La coupure du ruban symbolique et la visite des locaux ont mis fin à la cérémonie.

La cérémonie d'inauguration a enregistré la présence du Conseiller communal, représentant le maire de la Commune III, Alou Diabaté, le président de la Chambre Consulaire de Bamako, et le secrétaire général du comité syndical de la BMS-SA, Cheick Oumar Diakité ainsi que de nombreux invités.

■ Ibrahim Sanogo





# Embargo : Le secteur du BTP à l'agonie / Le ministre Mahmoud Ould Mohamed à la rescousse



**L**e ministre de l'Industrie et du Commerce a rencontré, le vendredi dernier, les acteurs de la chaîne de production du ciment (industriels cimentiers, grossistes et distributeurs). Objectif : ramener le prix du ciment à la baisse et trouver un équilibre afin que acteurs et consommateurs soient gagnants. Ils étaient tous là pour l'occasion. En effet, outre les trois usines de production, à savoir Ciment et Matériaux du Mali, Diamond Ciment, et Ciments d'Afrique, on notait la présence des importateurs et acteurs de la distribution, afin de circonscrire les difficultés inhérentes à la hausse du prix du ciment.

Déjà plus de deux mois que le Mali est sous les sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA, deux mois que les maliens tentent tant bien que mal de résister. Mais les effets des sanctions commencent à se faire sentir sérieusement dans tous les secteurs d'activité de la vie économique du Mali, et même par le gouvernement qui fait recours à des mesures d'austérité pour rester debout. Le secteur le plus touché reste cependant sans conteste celui du BTP. Un secteur qui souffre particulièrement parce que les sanctions de la CEDEAO sont venues trouver qu'il était déjà confronté à des fluctuations sur le marché, et ce malgré les efforts du gouvernement.

Il faut rappeler que la production nationale du ciment ne couvre par tout le besoin national, d'où la hausse par moment sur le marché. Une situation corsée alors depuis par les sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA, le reliquat des besoins de consommation nationale venant des pays comme le Sénégal et la Côte d'Ivoire dont les frontières avec le Mali sont fermées. Pire, les usines qui produisent le ciment au Mali sont elles aussi confrontées à des difficultés d'approvisionnement de certaines matières premières qui entrant dans la fabrication du produit.

On nous rapporte que le clinker, composant essentiel dans la fabrication du ciment, qui importé à plus 80% de l'extérieur du Mali, manque sérieusement aux usines locales à cause des sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA, qui ont pour effet d'immobiliser des camions en provenance de la Côte d'Ivoire. Le gouvernement travaille à explorer d'autres axes, notamment ceux de la Guinée et de la Mauritanie, mais le déficit reste toujours réel. Une aubaine pour certains de jouer à la surenchère ! Comme conséquence, plusieurs chantiers dans le secteur des BTP sont à l'arrêt. En cause, le prix du ciment jugé trop élevé par les acteurs du secteur.

Si certains opérateurs, malgré le contexte des

sanctions, continuent de livrer la tonne du ciment au prix habituel de 90.000 FCFA, se procurer le sésame en plusieurs endroits relève du parcours du combattant, puisqu'il faut souvent déboursier jusqu'à 130.000 FCFA pour en avoir. Le hic, c'est que le produit se fait rare sur le marché, les frontières étant fermées, situation que certains profitent pour spéculer sur le prix. Les acteurs du secteur, entrepreneurs, maçons et ouvriers, les opérateurs économiques évoluant dans le commerce du ciment, tous crient aujourd'hui leur désarroi face à la situation.

Plusieurs chefs de famille, maçons et ouvriers sont pratiquement mis en chômage technique, faute de travail dû à l'arrêt des chantiers. « Nous prions Dieu pour que nos autorités trouvent vite la solution avec la CEDEAO, sinon nous risquons de tout perdre », disent-ils en chœurs. D'où l'importance et l'urgence de trouver une solution à ce problème. C'est pour cette raison que le ministre Mahmoud Ould Mohamed, en introduisant la réunion, a rappelé l'importance de la rencontre qui se voulait brève et fructueuse avec comme résultat de réajuster le prix de la tonne de ciment à la consommation.

Les producteurs, après avoir fait l'état des lieux et de leurs préoccupations, ont sollicité le soutien et l'accompagnement du département pour maintenir le rythme de la production sans augmenter le prix de la tonne. Du côté des quincaillers, les difficultés ont pour nom, outre la rupture de stocks, l'augmentation des frais de manutention consécutive à l'embargo économique, l'incidence de la hausse du prix des papiers d'emballage et de certaines matières premières intervenant dans la production. Comme conséquence, les chantiers sont à l'arrêt et le BTP prend un coup.

Ce constat, loin d'être un cri de cœur du ministre de l'Industrie et du Commerce, est une invite à trouver des solutions rapides aux préoccupations du moment. Aussi, conformément à la stratégie nationale d'approvisionnement de ciment et matériaux, le ministre en appelle à des actions rapides afin d'accompagner la dynamique du secteur de la construction. Déjà une rencontre sur la structure du prix est prévue ce mardi pour sortir de cette situation conjoncturelle.

■ Yama DIALLO

# Concours national d'orthographe et de lecture : Cultiver l'excellence et dénicher des talents !

Le représentant du ministre de l'Education nationale, Aly Touré, a présidé, le samedi 12 mars 2022, la cérémonie de lancement préliminaire de Bamako rives droite et gauche de la 9ème édition du concours national d'orthographe et de lecture (CNOL-Mali Gao 2022), dédiée à feu Yana Maïga. Le thème de cette édition est : « l'éducation, clé de voute de la cohésion sociale et de la refondation de la nation »

La 9ème édition du concours national d'orthographe et de lecture lancée officiellement le 26 février 2022 dans la cité des Askias, regroupe les établissements secondaires, publics et privés des 17 académies d'enseignement. La Phase Finale est prévue le 30 Avril 2022. Les technologies modernes de l'information et de la communication captivent plus les générations actuelles, mais le livre conservera encore plusieurs années son rôle de source privilégiée de savoir universel. Faudrait-il le rappeler, l'association « Bi Kalanko » a été créée le 25 mars 2014 et s'emploie à cultiver l'excellence à l'école et le goût de la lecture. Elle sensibilise le public scolaire sur la problématique de la lecture et de l'orthographe. Elle renforce la qualité et le niveau des élèves.

Abdallah Yattara, représentant du maire de la Commune 4, a souligné dans son intervention que cet exercice vise à instaurer la cohésion sociale en vue de promouvoir la paix et la refondation de l'Etat, à sensibiliser les acteurs scolaires sur la problématique de l'orthographe et de la lecture. Par sa vocation de formation pédagogique, didactique et citoyenne, ce concours cultive chez nos enfants le goût de la lecture et de la culture. Il devient aussi un voyage et un pèlerinage aux sources permettant à nos enfants d'aller à la découverte du Mali profond dans sa diversité ethnique et culturelle pour découvrir des pans importants de l'histoire du pays. Il est évident que le concours national d'orthographe est une belle opportunité offerte à nos enfants d'aller à la recherche de l'excellence. La lecture permet l'accès à toutes les connaissances et reste un moyen efficace par lequel on améliore son vocabulaire, sa maîtrise de la grammaire et de la pratique de la langue.

Le président de l'association " Bi kalanko " initiateur du concours national d'orthographe et de lecture, Souleymane Diarra a laissé enten-



dre qu'au-delà de son caractère pédagogique et éducatif, le CNOL est devenu un véritable pèlerinage culturel et touristique, via nos différentes régions à travers leurs spécificités et diversités culturelles et contribue également au renforcement de la cohésion de notre jeunesse scolaire à travers l'école en mode décentralisé. « **Le CNOL-MALI constitue en plus un vivier pour le camp d'excellence, car nous sommes dans un monde impitoyable où seuls les excellents ont droit de cité et où les médiocres seront les nouveaux esclaves du 3ème millénaire. Il est donc de notre responsabilité morale et de notre devoir, face à ce monde impitoyable, de préparer nos enfants aux défis du millénaire par un encadrement moral et pédagogique de qualité. Investissons alors dans l'Education et l'encadrement de nos enfants, les futurs responsables de demain pour les soustraire des multiples déviances de la vie moderne. Ce sera le meilleur cadeau que nous puissions leur offrir et nous nous**

**acquitterons ainsi d'un devoir vis-à-vis de nous-mêmes et de la postérité** », a-t-il dit.

Le représentant du ministre de l'Education Nationale, Aly Touré dira que cette initiative cadre parfaitement avec les objectifs du Prodec 2 à savoir l'amélioration de la qualité des apprentissages qui est un souci majeur pour les hautes autorités du Mali et le thème choisit en est une parfaite illustration : l'école, clé de voute de la cohésion sociale et de la refondation de l'Etat. « **La lecture nous aide à mieux comprendre plus vite et à penser de manière plus complexe** », a-t-il martelé, avant de rendre un vibrant hommage aux organisateurs de cette activité culturelle et intellectuelle qui n'aspirent qu'à redorer le blason de l'école malienne. C'est sur cette note d'espoir, qu'il a lancé officiellement la phase préliminaire des académies d'enseignement rive droite et gauche du concours national d'orthographe

■ Ibrahim Sanogo

# Scandale des Fonds COVID-19 à l'APCMM : Mamadou Mincoro Traoré bientôt devant la justice !

**La répartition des fonds Covid-19 fait couler beaucoup d'encre au sein de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali (APCMM). Le montant s'élève à 280 millions de FCFA pour 781 artisans dont près de 358.000FCFA pour chacun. A la grande surprise de tous, des noms fictifs, des sobriquets qui ont été glissés sur une liste afin de faire bénéficier des artisans qui ne répondent pas aux conditions fixées par la commission ont été décelés. Un collectif a vu le jour et dénonce la violation de procédure. En plus, il a saisi les autorités de la République dont le Pôle économique et financier.**

**L**e Président de l'APCMM, Mamadou Mincoro Traoré, serait-il sur les traces de son ami Bakary Togola ? Le covid-19 a frappé de plein fouet plusieurs secteurs de 2020 à nos jours dont celui de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme. Pour encourager les artisans, l'Etat a consenti des efforts à travers un fonds de soutien au secteur.

Selon Seydou Samassa, Restaurateur membre de l'APCCM, sur une radio de la place, les victimes ont été identifiés, les critères définis, à savoir : la détention de la carte professionnelle, d'un numéro d'identification fiscale (NIF) et d'un compte bancaire.

Sur les 781 personnes retenues, des investigations ont permis de savoir que seulement 93 personnes répondaient aux critères annoncées, a indiqué l'orateur. Mais aussi des doublons, des sociétés fictives avec des sobriquets laissant planer doute et suspicion au sein des bénéficiaires.

A titre illustratif, les numéros des sociétés : 115 porte le nom « Professionnel », 124 :« Formation » 159 :« Mali », 262 :« SARL » ; 277 « T ». Aussi des centres de formations qui ne devaient pas faire partie se sont retrouvés sur la liste avec des pseudos ou sobriquets entre autres : Bijou (141) , Mai : (704) ; Medina-coura (81). Au regard de toutes ces imperfections, le collectif a entrepris plusieurs démarches pour mettre fin à cela à travers des correspondances adressées au PM Choguel Kokalla Maiga, au département de tutelle, au CNT, au Bureau du Vérificateur Général, au Pôle économique et financier, entre autres.

Le Président de l'APCMM, Mamadou Mincoro Traoré, lui, reconnaît dans une interview qu'il y a eu des erreurs, et affirme que sur la base

de la liste provisoire que le paiement s'effectue et chez certains en espèce.

Et, pourtant une seconde commission avait été mise en place, mais malgré tout rien n'a changé.

L'on se rappelle, dans un passé récent, le PM avait souligné lors de sa visite à Ségou au

cours de sa rencontre avec les travailleurs de la COMATEX que de tels actes n'allaient plus se reproduire. Au regard du cas de l'ITEMA où les droits des travailleurs compressés avaient été détournés.

Le Pôle économique et financier doit se saisir de ce dossier et faire la lumière sur ces fonds covid-19 dans le secteur de l'Artisanat et du Tourisme.

Actuellement, le Président de l'APCMM, Mamadou Mincoro Traoré, ne dort que d'un œil. Il risque le même sort que son ami et collaborateur Bakary Togola, ex-président de l'APCAM, qui avait été épinglé dans l'affaire « ristournes des cotonculteurs » et placé sous mandat de dépôt avant d'être acquitté par la justice.

Le Mali Kura, au-delà d'un slogan, doit être un comportement que chaque Malien doit épouser.

Massassi

Source : La Révélation



# Lutte contre le jihadisme : Les pays d'Afrique de l'Ouest peuvent-ils prendre le relais ?

Les États d'Afrique de l'Ouest doivent intensifier leurs efforts, déclare Emmanuel Odi-lon Koukoubou, politologue béninois et spécialiste des politiques de sécurité.

Les États de la sous-région ouest-africaine n'ont pas le choix que de prendre en charge leur sécurité en luttant contre les groupes terroristes », dit-il.

« D'abord parce que même si jusqu'à présent, la France et d'autres partenaires internationaux ont joué un rôle primordial dans la lutte contre les groupes terroristes dans la région, les États concernés ne sont pas restés les bras croisés, quoique limités par leurs moyens. Ensuite parce que même les acteurs étrangers comme la France qui ont jusqu'ici semblé dominer la lutte antiterroriste dans la région ne sont pas exempts de critiques et n'affichent pas des résultats extraordinaires. Enfin, parce qu'il ne s'agit pas de pouvoir mais de devoir.

Les Etats d'Afrique de l'Ouest doivent assurer leur propre sécurité. »

## OÙ EN SOMMES-NOUS ?

La France et ses alliés au sein d'une force européenne ont annoncé à l'issue d'une réunion des dirigeants européens et africains au palais de l'Élysée, le 17 février, le retrait de leurs troupes du Mali après presque une décennie. « Nous ne pouvons pas rester engagés militairement aux côtés d'autorités de fait dont nous ne partageons ni la stratégie ni les objectifs cachés », a déclaré le Président Macron.

Les forces seront redéployées ailleurs dans la région sahélienne de l'Afrique. Mais la France avait également annoncé auparavant une ré-

duction globale dans la région et la fermeture de bases.

Le président de la Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, a prévenu que le retrait des forces créait "un vide" qui alourdirait la charge des gouvernements régionaux.

Dans une allocution prononcée lors du conseil politique de son parti le RHDP, le 28 février, le président Ouattara a annoncé une augmentation des forces de défense et de sécurité: « C'est ainsi que j'ai donné instruction au ministre de la Défense et au chef d'Etat-major général des armées d'augmenter de 10000 unités les effectifs de l'armée et de 5000 unités les effectifs de la gendarmerie, et j'ai également donné instruction au ministre de la Sécurité d'augmenter les effectifs de la police d'au moins 5000 personnes en 2022-2023. »

Un seul pays peut-il relever le défi là où des forces conjointes n'ont pas réussi à endiguer les attaques des djihadistes ?

L'analyste malien Soumaila Lah ne semble pas convaincu : « Aujourd'hui, nous avons vu que les terroristes ont étendu leurs tentacules aux états côtiers. Pas plus tard qu'il y a un mois le Bénin a été attaqué, la Côte d'Ivoire a été attaquée il y a de cela quelques années, etc. Vous avez un pays comme le Nigeria par exem-





ple qui est quand-même considéré comme la première puissance en Afrique, qui a une armée des plus fortes en Afrique, mais qui n'arrive pas jusque-là à bouter hors de son territoire les menaces djihadistes. »

### DES MÉCANISMES SOUS RÉGIONAUX INEFFICACES ?

La mutualisation des forces militaires des Etats de la sous-région est l'option la mieux partagée par les experts pour lutter contre les djihadistes, car un seul pays ne peut relever le défi là où des forces conjointes n'ont pas réussi à endiguer les attaques des djihadistes. Le G5 Sahel, qui regroupe le Burkina Faso, le Tchad, le Mali, la Mauritanie et le Niger est l'un des dispositifs les plus connus de coopération entre Etats du Sahel pour faire face aux djihadistes dans la région. Survivra-t-il au retrait de Barkhane et de Takuba ? Oumarou Paul Koalaga, spécialiste des relations internationales et sécuritaires, parle de fragilisation : « Les efforts qui avaient été bien structurés et qui permettaient aux Etats du G5 Sahel dans une certaine coordination de pouvoir mener la lutte ou de minimiser la capacité de nuisance des groupes terroristes, aujourd'hui on voit que cette situation va connaître, sans forcément dire qu'on va vers un arrêt complet de ces opérations, on sent qu'aujourd'hui le G5 est fragi-

lisé notamment avec le départ de Barkhane. Il va falloir une autre dynamique avec les Etats de l'Afrique de l'Ouest qui doivent plus ou moins mutualiser les efforts pour pouvoir venir à bout de ces terroristes. »

Selon toujours Koalaga, la situation actuelle présente une occasion pour les armées de la sous-région de s'affirmer davantage : « C'est vrai qu'on peut compter sur le soutien de partenaires mais plus que jamais, une fois de plus, c'est la bonne opportunité pour ces forces ouest africaines de montrer qu'elles ont quand-même quelque répondant et que malgré qu'il y ait des effets d'annonce, bien sûr suivis de décisions majeures quant au départ de Barkhane, qu'elles sont capables parce qu'elles ont quand-même pendant un bout de temps eu l'occasion d'apprendre, de s'adapter à la menace et devraient aussi pouvoir apporter un certain nombre de réponses. C'est sur ces questions qu'on attend ces Etats de l'Afrique de l'Ouest qui, à un moment donné, au-delà des discours, doivent aujourd'hui passer aux actes. »

Cependant, le problème du cadre d'actions se pose, ainsi que celui des moyens, notamment financiers.

Emmanuel Koukoubou soutient que « la CEDEAO a montré des limites. »

Pour étayer ses propos, il donne deux exem-

ples : « Le premier, c'est que la Force en attente de la CEDEAO n'est toujours pas sérieusement montée en puissance ; et il paraît utopique de penser qu'elle pourrait être déployée pour lutter contre les groupes djihadistes. Le deuxième, c'est que la CEDEAO n'est pas capable, à ce jour, de financer sa propre politique de lutte contre le terrorisme. Il s'agit d'un plan d'action quinquennal adopté lors de la conférence de Ouagadougou organisée sur la lutte contre le terrorisme en septembre 2019. Un plan d'un budget estimé à 2,3 milliards dont les pays de la CEDEAO devaient mobiliser directement au moins 1 milliard. À ce jour, les fonds promis par les Etats membres n'ont pas été entièrement libérés. C'est vous dire qu'entre la volonté affichée, le discours proféré et les actes concrets qui suivent, il y a un grand fossé à combler. »

L'intérêt des djihadistes pour les pays côtiers pourrait aussi servir de prétexte pour redynamiser l'Initiative d'Accra, qui réunit le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo. Koukoubou pense qu'elle « pourrait devenir un cadre plus intense de coopération antiterroriste » à condition de trouver une solution pour son financement.

Source : BBC Afrique



DIONA DIONA  
**PHOENIX**  
Pour un nouveau souffle de vie



# SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

## Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

**-25%**  
DE RÉDUCTION  
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

**CONTACTS:**

**+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65**

# Défense des statuts et règlement intérieur du RPM : Le CDSRI-RPM droit dans ses bottes !

Les responsables du Collectif pour la Défense des Statuts et Règlement intérieur du Rassemblement Pour le Mali (CDSRI-RPM) ont animé, le jeudi 10 mars 2022, une conférence de presse. Objectif : clarification du dossier judiciaire pour le respect des statuts et règlement intérieur du RPM.

Le verdict rendu par le tribunal de la commune II du district de Bamako est loin d'être la fin de la bataille judiciaire au sein du RPM. Le collectif dirigé par Me Baber Gano, qui n'est prêt à lâcher prise exige mordicus le respect des textes du RPM.

Dans ses propos liminaires, Me Baber Gano, président du Collectif pour la Défense des Statuts et Règlement intérieur du Rassemblement Pour le Mali (CDSRI-RPM) est revenu sur la genèse de la crise au sein du parti des tisserands. Le collectif reproche au comité central de prendre certaines décisions qui reviennent de droit au congrès. « **Notons que nous avons soulevé et porté à la connaissance du Tribunal, la caducité du mandat du BPN - RPM, qui a expiré en octobre 2019 d'où le fondement de notre requête qui consiste à annuler toutes les décisions prises par le comité central en 2021, sous la présidence du Dr. Bokary Tréta, Président du RPM conformément à l'article 32, alinéa 1 des statuts du RPM, fixant la durée de mandat des organes du parti** », a rappelé Me Baber Gano.

A en croire, le tribunal aurait dû constater et opiner sur la portée juridique de la résolution générale et de la motion spéciale pris par le Comité Central présidé par un Bureau Politique National dont le mandat est expiré depuis 2019. « Au regard de tous ces constats et analyses, nous estimons que le Tribunal de Grande Instance de la Commune 2, aurait pu déclarer dans ses conclusions que Tous les actes issus du Comité Central sont frappés de nullité pour cause de caducité du mandat du BPN /RPM. Il y a donc lieu de convoquer un congrès pour établir la légalité et la légitimité au sein du parti. **Le tribunal devrait pousser ses analyses et constats à tirer toutes les conséquences de droit des actes pris par un tel Bureau dont lui-même évoque la caducité du mandat depuis le 23 octobre 2019** », déplore Me Baber Gano



Et d'enchaîner : « **Nous avons interjeté appel du jugement du tribunal de la Commune II. Nous avons le droit de faire notre lecture. Nous avons le droit d'analyser le jugement. Nous respectons le jugement mais nous n'en sommes pas convaincus. Nous pensons que ce jugement est un jugement qui a favorisé sur un camp sur un autre. Alors que le souci d'un juge, c'est l'équité entre les parties, l'équilibre entre procès et surtout la recherche de la vérité. Nous avons avancé des arguments dans notre assignation, les moyens sont pertinents. Les prétentions de l'autre parti on les a reçus. Les débats se sont effectués contradictoirement entre nous. Mais le jugement qui a été rendu, ne nous satisfait pas. Le dossier va être remonté avec les mêmes moyens, les mêmes conclusions, les mêmes pièces du dossier. Il n'y aura pas d'élément nouveaux. Nous n'avons rien inventé que les statuts et règlement intérieur du parti n'ont pas dit. Nous cherchons à rétablir la vérité** », a fait savoir Me Baber Gano.

A sa suite, la lecture du dossier presse a été faite par Karim Agaly Cissé. Dans son verdict,

la justice a souligné que les membres du collectif n'avaient pas qualité parce que le mandat du bureau dont ils sont issus est caduque. Pourtant, le même bureau est dirigé par Dr Bokary Treta. La décision suscite donc de l'incompréhension des membres du collectif. « **Nous, les requérants et les partisans du Dr. Bokari Treta, sommes tous investis des responsabilités et qualités reconnues et validées par le congrès du RPM, tenu les 22 et 23 Octobre 2016 et dont le bureau a été adopté et publié le 23 octobre 2016. Qu'à ce titre, l'égalité de tous devant la loi nous pousse à en déduire que si un défaut de qualité doit valoir pour les requérants, il devrait également en être de même pour Dr Bokari Treta, Président du BPN-RPM et ses partisans** », s'indigne-t-il.

Moussa Tembiné a rassuré l'opinion nationale que le collectif est très serein. La bataille ne fait que commencer. Il y aura une succession de batailles. Mais au finish, le collectif remportera la guerre.

■ Ibrahim Sanogo

# Association « Tiguignien de Faladié Socoura » : Des jeunes responsables, engagés pour le développement local

**P**our boucler les festivités du 08 Mars en beauté, les femmes de Faladié Sokoura et les jeunes, après une vaste opération d'assainissement dans le quartier ce samedi, se sont retrouvés dans la soirée autour d'un grand groupe de balafon de la place qui leur permis de communier ensemble, non pas sans se lancer d'autres défis à relever dans un futur proche. Une occasion mise à profit par Yacouba Sangaré, Président d'honneur de l'Association, d'assurer les jeunes et les femmes de Faladié de tout son soutien. « Tant qu'il s'agira du développement du quartier, je serai disponible et vous pouvez toujours compter sur moi », dira-t-il.

Association apolitique et à but non lucratif, et régie par la loi N 04-038 du 05 Août 2004 régissant les associations en République du Mali, « Tiguignien de Faladié Socoura », « A.T.F.S » en abrégé, créée le 31 juillet 2018 à Faladié Sokoura, est une association qui a pour objectifs de : créer l'union entre les jeunes de Faladié, soutenir le progrès et le changement de Faladié et de contribuer dans la formation et l'emploi de la jeunesse. L'association est composée de Membres d'honneurs, Membres fondateurs, Membre du bureau exécutif et sympathisants.

Pour rappel, l'Association « Tiguignien de Faladié Sokoura », une association de jeunes du quartier Faladié dédiée au développement local et le Commissariat de Police du 7ème Arrondissement de Bamako ont réussi à donner un sens et un contenu à la notion de « Police de proximité » à travers un partenariat fécond qui commence à faire des émules en Commune VI du District de Bamako. Pour le 08 mars dernier, les membres de l'Association ont apporté leur soutien aux femmes maliennes, et plus spécifiquement aux policières à travers une activité d'assainissement au Commissariat du 7ème Arrondissement sis à Sogoniko.

Un geste salubre salué par le Commissaire du 7ème Arrondissement, le Divisionnaire Mamadou Mounkoro et ses hommes qui ne ces-



sent de faire des exploits dans la sécurisation des personnes et de leurs biens en Commune VI du District de Bamako. Cette journée d'assainissement est la deuxième du genre au niveau du même commissariat auprès duquel les jeunes de l'Association « Tiguignien de Faladié Sokoura », « Les grandes fourmis » apportent leur appui en matière d'information et dans la sensibilisation pour collaboration franche entre la police et la population.

La première journée d'assainissement, c'était à l'occasion des festivités du 20 Janvier. Pour le jeune Président de l'association, Abdoulaye Doumbia, l'idéal est de lever toute méfiance entre la population et la police, deux poumons d'un même corps condamnés à travailler et à vivre ensemble pour l'intérêt de tous et de la cité. Il faut rappeler que toujours dans le cadre du prolongement des activités du 08 Mars, les jeunes de l'Association « Tiguignien de Faladié Sokoura », en plus d'une activité d'assainissement dans le quartier, ont aussi organisé, le samedi dernier, une grande activité culturelle en vue de célébrer la Femme malienne.

Les membres fondateurs sont les jeunes ayant pris l'initiative de créer l'Association. Les membres d'honneurs soutiennent l'Association de quelque manière que ce soit. Les membres du bureau exécutif sont ceux à qui les autres membres ont porté leur confiance pour exécuter les décisions prises en assemblée générale. Les Sympathisants sont ceux qui adhèrent aux idéaux de l'Association et qui

prennent l'engagement de verser des cotisations.

Ses structures et instances sont le Bureau Exécutif et l'Assemblée Générale qui se réunit au moins une fois par mois en session ordinaire, les membres sont convoqués par le bureau et l'information leur est transmise par le président. Elle se réunit à la présence de la majorité simple des membres de l'association et les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents du Bureau Exécutif. Les décisions sont prises à la majorité simple des membres, dont le quorum est de 2/3. Le bureau représente l'association en tout lieu. Il est l'organe d'exécution des programmes d'activités de l'association et son mandat est de 5 ans renouvelable.

Peut être membre de l'association toute personne physique et morale de nationalité malienne jouissant de ses facultés mentales. Pour cela, l'intéressé doit juste fournir une lettre de demande d'adhésion adressée au président de l'Association. Elle est constatée par la possession d'une carte de membre qui ouvre droit à un certain poste. L'association « Tiguignien de Faladié Sokoura » est ouverte à la fusion et à la signature des partenariats. Elle peut ordonner son adhésion à un ou plusieurs groupements conformément aux dispositions de la loi 04-038 du 05 août 2004.

■ Yama DIALLO



# Gouvernement : Rébellion ou ignorance ?

C'est désormais officiel, les excellents ministres du gouvernement Choguel Kokalla Maïga s'adonnent à l'école buissonnière. L'absentéisme est si criard autour de la table du Conseil des ministres que le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, a dû instruire au Premier ministre d'y trouver un viatique.



**D**ans une circulaire N°0198/PM-CAB à ses ministres en date du 1er mars 2022 relative à l'«absence des ministres au Conseil des ministres », le Premier ministre explique que «le Président de la Transition, Chef de l'État, nous a instruit de veiller à ce que les absences des ministres au Conseil des ministres soient communiquées à temps au Premier ministre qui en apprécie les motivations et les autorise, le cas échéant »

Dans un exercice pénible, le Chef du gouvernement tente d'expliquer à ses ministres les notions et concepts aussi simples et évidents que sont : ministres, conseils de ministres, coordination et suivi de l'action gouvernementale...

Faut-il comprendre qu'au haut sommet de l'État trônent des cadres qui ne savent pas ce qui veut dire un ministre ? Est-ce par hasard que des ministres se sont retrouvés autour de la table du Conseil des ministres ?

Sans être péremptoire comme qui de droit pour estimer qu'on ramasse des gens sur le boulevard pour faire d'eux ministres, la matière est spéciale et est loin d'être un empirisme partagé. Aussi notre grande d'âme et notre générosité intellectuelle devraient nous interdire de coiffer les ministres du bonnet d'âne. C'est pourquoi ce n'est pas une litote de la part du Premier ministre d'expliquer en français facile

que «le Conseil des ministres constitue l'instance d'impulsion et de surveillance de la politique du Gouvernement, à travers laquelle sont prises des décisions pour lesquelles une délibération en Conseil des ministres est prévue».

Quand bien même on voit qu'un ministre est un bonhomme de là-haut dans une voiture noire ou le plus souvent dans une grosse cylindrée, il n'est pas évident que tout le monde sache ce que c'est un ministre ni comment une décision est prise au conseil des ministres dont la majorité d'entre nous ignore tout.

## C'est quoi un ministre ?

Contrairement au ministre du Culte qui est une personne habilitée pour administrer un culte religieux sur une certaine population (prêtre, aumônier, pasteur protestant, rabbin, imam... ) ou au ministre plénipotentiaire qui est un agent diplomatique de rang immédiatement inférieur aux ambassadeurs, le ministre (tout court) est un membre du gouvernement en charge d'un domaine de compétence spécifique (un portefeuille).

Selon les articles 11 à 14 du décret N°92-007/PRM du 18 juin 1992 fixant les attributions des membres du gouvernement : «les ministres sont responsables de la conception et de la mise en œuvre de la politique du Gouverne-

ment dans les domaines relevant de leur compétence.

Ils exercent leurs attributions conformément aux lois et règlements, notamment ceux définissant les missions et aspects institutionnels des services publics et parapublics.

Les ministres exercent le pouvoir réglementaire, sous forme d'arrêtés ministériels, dans les matières où ils sont expressément habilités à cet effet par une disposition législative ou réglementaire.

Les ministres exercent l'autorité hiérarchique sur tous les agents publics relevant de leur département dans les conditions déterminées par les textes en vigueur.

Les ministres étudient et préparent tous projets de loi ou de décret ayant trait aux matières objet des missions et prérogatives des services placés sous leur autorité ou sous leur tutelle». Nommé par le président de la République, sous l'autorité du Premier ministre, le ministre dirige un ministère ou un département ministériel constitué d'administrations et de services publics. Il représente son ministère au sein du gouvernement et conduit la politique décidée par celui-ci dans son domaine.

Un ministre d'État est un ministre à qui est attribué un titre honorifique compte tenu de sa personnalité ou de sa représentativité. Quant au ministre délégué, il est placé directement

sous l'autorité du Premier ministre pour le décharger d'une mission particulière. Il peut être délégué auprès d'un autre ministre. Un ministre sans portefeuille n'est pas à la tête d'un ministère, mais a le titre de ministre et fait partie du gouvernement.

### Qu'est-ce qui différencie un ministre d'un secrétaire d'État ?

Contrairement aux États-Unis, le Secrétaire d'État est le membre du cabinet du président chargé des affaires étrangères (il est l'équivalent du ministre des Affaires étrangères et dirige le Département d'État), un secrétaire d'État est un membre du gouvernement positionné au dernier niveau de la hiérarchie ministérielle. Ses attributions et son statut sont variables. Il peut être rattaché à un ministre ou directement sous la tutelle du Premier ministre. Il est, en général, chargé d'un secteur d'activité particulier. Il ne participe pas au Conseil des ministres que s'il est concerné par un point de l'ordre du jour. Il n'a pas de budget propre et ne peut pas signer de décret. Comme le dit Jiang Zilong, «Un bon secrétaire doit être capable d'entendre sans écouter, de regarder sans voir ».

### C'est quoi un conseil des ministres ?

Le Conseil des ministres est une réunion collégiale des membres du gouvernement prévue par la Constitution pour débattre librement et adopter certains des principaux actes du pouvoir exécutif. Placé sous la présidence du président de la République, il rassemble le Premier ministre et tous les ministres de plein exercice et selon le gouvernement, tout ou partie des ministres de rang inférieur (ministres délégués et secrétaire d'État).

Selon l'article 1er du décret N°92-007/PRM du 18 juin 1992 fixant les attributions des membres du gouvernement : Le Conseil des ministres comprend, outre le président de la République, le Premier ministre, les ministres délégués et Secrétaires d'État. Le Secrétaire général de la Présidence, le Secrétaire général du Gouvernement assistent, avec voix consultative, aux séances du Conseil. »

Ce décret qui constitue le texte de base dit que c'est le Président de la République qui réunit le Conseil des ministres en séance ordinaire chaque mercredi au Palais du Gouvernement à Koulouba. Mais le Conseil des ministres peut

se réunir en tout autre lieu et jour à l'initiative du Président de la République qui arrête l'ordre du jour du Conseil, sur proposition du Premier ministre (Article 2). En cas d'absence du Président de la République, le Conseil des ministres se réunit sous la présidence du Premier ministre.

Quant au conseil des ministres extraordinaire, il est convoqué par le président de la République pour l'examen d'une question particulière (article 3).

La politique du gouvernement est arrêtée en Conseil des ministres par l'adoption de projets de loi. Après délibération du Conseil des ministres, le Premier ministre peut engager la responsabilité de son gouvernement devant l'Assemblée nationale.

### C'est quoi un conseil de cabinet ?

Il s'agit d'une réunion des ministres assemblés sous la présidence du chef de gouvernement, plutôt que sous la présidence du chef de l'État comme le conseil des ministres.

Selon l'article 9 5 du décret N°92-007/PRM du 18 juin 1992 fixant les attributions des membres du gouvernement, le Premier ministre dispose, pour l'exécution de sa mission, d'un Cabinet, du Secrétariat général du Gouvernement et de services placés sous son autorité : « Le Premier ministre réunit régulièrement sous sa présidence l'ensemble des ministres en Conseil de Cabinet.

Le Secrétaire général de la Présidence ou son représentant, ainsi que le Secrétaire général du Gouvernement assistent avec voix consultative aux Conseils de Cabinet.

Le Conseil de Cabinet prépare les décisions du Gouvernement dans les matières suivantes : les marchés publics, les affaires domaniales, les rapports de mission, les orientations en matière de schéma d'urbanisme.

Le Conseil de Cabinet peut en outre être saisi par le Premier ministre de toutes autres questions.

Pour ce qui est de comités interministériels restreints, ils sont réunis sous la présidence du Premier ministre sur des questions de politique sectorielle. Les Comités interministériels restreints regroupent outre le Premier ministre, assisté du Secrétaire général du Gouvernement, les ministres concernés, accompagnés de leurs collaborateurs, et un représentant du Secrétaire général de la Pré-

sidence. Le secrétariat des comités interministériels restreints est assuré par le Secrétariat général du Gouvernement (article 10).

### Comment se prennent les décisions en conseil des ministres ?

L'article 5 du décret N°92-007/PRM du 18 juin 1992 fixant les attributions des membres du gouvernement est très clair : « le quorum requis pour la tenue régulière des séances du Conseil des ministres est la moitié plus un des membres du Gouvernement ».

Aussi, faudrait-il comprendre l'insistance du président de la Transition et de son Premier ministre à voir tous les ministres, en tout cas une grande majorité autour de la table. Légalisme oblige. C'est dans ce cadre que Choguel Kokalla Maïga voudrait que sauf empêchement dûment justifié, la présence de tous les membres du Gouvernement à Koulouba autour de la table du conseil des ministres soit obligatoire. Le cas échéant, les ministres absents devraient tenir informer régulièrement le Premier ministre ainsi que le Secrétariat général du Gouvernement des motifs de leurs absences aux sessions du Conseil des ministres, et cela avant la date de la tenue dudit Conseil comme le précise la circulaire.

### L'absence d'un ministre peut-elle être imputable au PM ?

Le Premier ministre est chef du gouvernement. À ce titre, il dirige l'action du Gouvernement et il assure le suivi et la coordination de l'action des ministres. Donc, il ne peut être indifférent à l'assiduité de ses ministres lors des sessions du Conseil des ministres.

En vertu des articles 7 et suivant du décret 92-007/PRM du 18 juin 1992, il émet des directives et tous actes à l'effet d'expliquer le contenu de la politique du Gouvernement et d'orienter l'action des ministres et veille par ailleurs à l'élaboration et à la réalisation du programme de travail du Gouvernement, et à la mise en œuvre des décisions gouvernementales.

Il rend compte de son action au Président de la République.

Rédaction

Source : Info-Matin

# Bataille judiciaire au sein du RPM : Le CDSRI-RPM interjette l'appel

Les responsables du Collectif pour la Défense des Statuts et Règlement Intérieur du Rassemblement Pour le Mali (CDSRI-RPM) étaient face à la presse, le jeudi 10 mars 2022, au siège du parti en Commune V du District de Bamako. L'occasion pour eux de donner des éclaircissements sur la bataille judiciaire qui oppose le collectif au président du parti, Dr Bocary Treta. Aussi, ont-ils annoncé avoir interjeté l'appel suite à la décision du Tribunal de Grande Instance de la Commune II du District de Bamako.

Le verdict rendu par le Tribunal de la Commune II du District de Bamako est loin d'être la fin de la bataille judiciaire au sein du RPM. Le collectif dirigé par Me Baber Gano, Moussa Timbiné... est plus que déterminé d'aller au bout dans la quête du respect des textes de leur formation politique.

Les commentaires de la décision du Tribunal de la Commune II par le CDSRI-RPM

Tout est parti des 3èmes assises du Comité central qui ont déclaré le président du parti comme le candidat naturel. Les résolutions de ces assises ont été rejetées par des responsables, pas les moindres, du parti. « Suite à la tenue des troisièmes assises du Comité Central, les 28 et 29 décembre 2021, au Palais de la Culture Amadou Hampaté Bah de Bamako, nous, Me Baber GANO (Secrétaire Général du BPN -RPM), M. Mamadou DIARRASSOUBA (Secrétaire à l'organisation du BPN - RPM), M. Moussa TIMBINE (Président du Bureau National des Jeunes), M. Mahamane BABY (Secrétaire chargé de l'emploi et de la formation professionnelle), M. Siaka Batouta BAGAYOGO (Secrétaire chargé de l'environnement) et Mme Belco SAMASSEKOU (2ème Secrétaire chargée des relations avec les élus), avons intenté une action judiciaire contre Docteur Bokary TRETA, le 11 janvier 2022, devant le Tribunal de Grande Instance de la Commune II du District de Bamako aux fins d'annulation de la résolution générale issue du Comité Central des 28 et 29 décembre 2021 et de la recommandation spéciale adressée au Président du Parti », ont rappelé les conférenciers qui sont membres du Bureau Politique National de notre parti et ont été élus au 4ème congrès du RPM, tenu les 22 et 23 octobre 2016.

Ce que Me Baber Gano et ses camarades ont soutenu, c'est le défaut de qualité des 3èmes pour prendre certaines décisions qui reviennent de droit au congrès. « Notons que nous avons soulevé et porté à la connaissance du Tribunal, la caducité du mandat du BPN - RPM, qui a expiré en octobre 2019 d'où le fondement de notre requête qui consiste à annuler toutes les décisions prises par le comité central en 2021, sous la présidence du Dr. Bokary TRETA, Président du RPM conformément à l'article 32, alinea 1 des statuts du RPM, fixant la durée de mandat des organes du parti », précise Karim Agaly Cissé. Dans son verdict, la justice a souligné que les membres du collectif n'avaient pas qualité parce que le mandat du bureau dont ils sont issus est caduc. Pourtant, le même bureau est dirigé par Dr Bokary Treta. La décision suscite donc de l'incompréhension des membres du collectif. « Nous, les requérants et les partisans du Dr. Bokari TRETA, sommes tous investis des responsabilités et qualités reconnues et validées par le congrès du RPM, tenu les 22 et 23 Octobre 2016 et dont le bureau a été adopté et publié le 23 octobre 2016 ; Qu'à ce titre, l'égalité de tous devant la loi nous pousse à en déduire que si un défaut de qualité doit valoir pour les requérants, il devrait également en être de même pour Dr Bokari TRETA, Président du BPN-RPM et ses partisans », affirme le CDSRI-RPM qui estime que le « tribunal devrait pousser ses analyses et constats à tirer toutes les conséquences de droit des actes pris par un tel Bureau dont lui-même évoque la caducité du mandat depuis le 23 octobre 2019 ».

Pour ce collectif, tribunal aurait dû constater et opiner sur la portée juridique de la résolu-



tion générale et de la motion spéciale pris par le Comité Central présidé par un Bureau Politique National dont le mandat est expiré depuis 2019. « Au regard de tous ces constats et analyses, nous estimons que le Tribunal de Grande Instance de la Commune 2, aurait pu déclarer dans ses conclusions que Tous les actes issus du Comité Central sont frappés de nullité pour cause de caducité du mandat du BPN /RPM », argumentent les responsables du collectif. La caducité du bureau, dans leur lecture, devrait toucher tous les membres du bureau dirigé par Treta.

Il y a donc lieu, selon eux, de convoquer un congrès pour établir la légalité et la légitimité au sein du parti.

Même le clan Treta crie à la victoire, la bataille judiciaire n'a pas encore pris fin. Les motifs de défaut de qualité soulevés par le tribunal devraient, selon le CDSRI-RPM, frapper tous les membres du bureau élu en 2016, Treta en premier.

L'appel interjeté

La bataille judiciaire n'a pas encore pris fin, selon les conférenciers. « Les requérants ont interjeté appel de cette décision et espèrent que les conséquences de droit de la fin du mandat du BPN/RPM tirées par le juge seront valables pour tous les membres du BPN et non pour les requérants seulement », a annoncé Me Baber Gano.

Boureima Guindo  
Source: Le Pays- Mali

## Cri de cœur des jeunes de la Commune II : « Qu'on nous laisse notre INA ancien, il est notre patrimoine ! »

**D**ans le cadre du projet de réhabilitation de l'Institut National des Arts (INA), Ibrahim Al Hassane TRAORE, leader des jeunes de la Commune II, s'est prononcé, dans une vidéo. Il précise que la démolition de l'INA est comme la destruction d'un pan essentiel du patrimoine culturel malien. Faisant partie du patrimoine architectural classé du Mali, l'Institut National des Arts (INA) est l'un des plus précieux témoignages de l'architecture coloniale soudanaise. À travers une spéculation foncière outrancière, l'Institut National des Arts a été exposé à de

nombreuses tentatives de délocalisation afin de vendre l'établissement aux commerçants ou aux hommes d'affaires.

L'INA est dans une zone commerciale et vue son emplacement attractif, des hommes d'affaires en complicité avec des agents de l'État, ont finalement reçu à mettre la main sur ce joyau architectural qui aurait dû être classé comme patrimoine restant.

Face à cette situation, Al Hassane TRAORE montre son désarroi au nom de tous les étudiants et jeunes de la Commune II qui considèrent cet ancien établissement comme un

patrimoine culturel de notre pays ; dont le logo figure sur la carte d'identité nationale, et le passeport malien.

Selon le jeune leader, le nouvel INA en construction sur la zone aéroportuaire peut être considéré comme un INA contemporain, tout en épargnant l'ancien INA qui aura bientôt 100 ans.

Dans ses arguments, M. TRAORE indique que certaine matière comme (l'animation pédagogique) sont pratiquées dans le marché, en cohabitation avec l'INA, et dont les autorités considèrent dérangeant pour les étudiants.

Situé en plein cœur de la capitale, l'INA est structurée en cinq sections : Arts dramatiques, art plastique, musique, métier d'art (bijouterie, sculpture, forge, menuiserie, maroquinerie) et une section socioculturelle.

Par ailleurs, les jeunes projettent de faire un rassemblement ce vendredi, dans la cour de l'INA, pour faire entendre leur cri de cœur.

PAR AMINA SISSOKO

Source : Info-Matin



## Est de la RD Congo : Incursion en zones troubles

Loin des feux de l'actualité, en Afrique centrale, la République démocratique du Congo subit depuis des années violences et massacres commis par des dizaines de groupes armés. Alexis Huguet, correspondant texte, photo et vidéo pour l'AFP, sillonne depuis trois ans la région qui concentre ces atrocités: l'est du pays. Au cœur des conflits oubliés d'un pays riche en ressources naturelles et pourtant frappé par la pauvreté, il raconte ici les coulisses de ses reportages en zones troublées.



**K**inshasa - Triste. C'est ainsi que je me sens après quatre semaines de reportage dans la province de l'Ituri, au milieu des conflits de l'est de la République démocratique du Congo.

Sur mon carnet de notes et dans les cartes mémoires de mes appareils photos: les visages et les témoignages des victimes, des bourreaux, des bourreaux-victimes, les récits de vies brisées, d'attaques et de représailles et d'une population en état de choc. Beaucoup de violence et d'incompréhension. L'injustice partout.

L'indignation et la rage me submergent quand je ferme les yeux. C'était mon troisième séjour en trois ans en Ituri et la situation n'a fait que dégénérer.

Revenons en arrière. Après le génocide des Tutsi au Rwanda en 1994, les dignitaires hutus du régime rwandais et l'armée, les mains pleines de sang, s'enfuient au Congo voisin. Des centaines de milliers de civils de leur ethnie les suivent, par peur de représailles du nouveau régime.

L'Est du Congo, qui s'appelait encore Zaïre, vacille. Les représailles tant redoutées ne tardent pas à arriver. L'armée du nouveau régime rwandais de Paul Kagame pénètre avec fracas dans le pays.

L'est s'enfonce dans une spirale de violence, de rancœur et de pillage des richesses. La région est morcelée, sous la coupe de puissantes milices, où les armées des pays voisins entrent et sortent comme bon leur semble.

Depuis, il y a des trêves, de nouvelles guerres, des mutineries, des cessez-le-feu. Il y a aussi eu des rêves de lendemains qui chantent.

Début 2019, peu après mon arrivée en RDC, un nouveau président, Félix Tshisekedi, prend la tête de cet immense pays de plus de 90 millions d'habitants. On se plaît à croire que la paix est enfin possible, après la première transition politique pacifique mettant fin aux 21 ans de règne des Kabila, père et fils.

Mais c'est la douche froide. Chaque mois, les victimes se comptent par centaines. Entre octobre 2019 et février 2022, plus de 4.500 civils ont été tués, selon le décompte du Baromètre sécuritaire du Kivu (KST, en anglais), un groupe de chercheurs présents dans l'est du Congo. Plus d'une centaine de groupes armés sont



actifs aujourd'hui dans l'est. Ils ont des origines différentes, des motivations différentes, des modes opératoires différents.

En Ituri, l'armée, qui a obtenu les pleins pouvoirs dans la province en 2021 pour "éradiquer" les groupes armés, prétend maîtriser la situation. Pourtant, une dizaine de milices contrôlent encore des pans entiers de la zone et massacrent des civils au nez et à la barbe des militaires congolais et des Casques bleus des Nations unies - présents depuis vingt-deux ans dans le pays.

De l'autre côté, les rebelles, qui prétendent agir pour la défense de leurs communautés respectives, commettent aussi des crimes atroces contre ceux qu'ils considèrent être "les Autres".

Devenus maîtres de pans entiers de territoires, ils imposent par la force des armes un régime de terreur également contre leurs propres familles: racket, pillages, viols, règlements de comptes... Ils s'en prennent parfois aussi aux humanitaires qui tentent de garder un accès aux villages reculés et apporter une aide aux



centaines de milliers de personnes dans le besoin.

Que reste-t-il de positif ici ? Pas grand chose. La situation était déjà catastrophique en novembre 2019, quand je suis venu pour la première fois documenter les attaques commises par les miliciens et l'armée dans les villages du territoire de Djugu, dans le nord-est du pays, proche de la frontière ougandaise. Mais tout est pire aujourd'hui. Bien pire...

Des personnes déplacées à cause de la violence depuis 2018 ont dû fuir leurs camps après de récents massacres.

De nouvelles factions ont vu le jour, les processus de désarmement des groupes armés sont au point mort, des crimes contre des civils ont été commis par les militaires, alimentant encore un peu plus la défiance et la peur vis-à-vis de l'Etat.

Rare aspect positif: je peux encore me déplacer dans ces zones de l'est de la RDC pour récolter au plus près des événements images et témoignages des victimes et des belligérants, ce qui n'est plus le cas pour nombre de mes confrères et consœurs dans d'autres zones de conflit, en Afrique et ailleurs.

Cette "liberté" de mouvement dans l'exercice de notre profession est due en partie au faible contrôle étatique dans les provinces troublées du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri. J'ai la "chance" de pouvoir, dans la même journée de reportage, rencontrer les autorités le matin, interviewer un groupe armé l'après-midi puis passer la nuit sous une tente avec des familles qui viennent de fuir leurs maisons à la suite d'une énième attaque.

Pour comprendre comment on obtient les accès, il faut d'abord avoir à l'esprit que rien n'est vraiment cloisonné ici. Bon nombre de militaires sont d'anciens rebelles: ils ont donc toujours des contacts dans les milices et savent parfaitement comment le maquis fonctionne. Ils sont autant sources d'informations que des freins ou parfois même une menace. Il faut, sans cesse, évaluer qui a intérêt à parler et qui a intérêt à ce que rien ne soit raconté.

La société civile, les humanitaires, les Nations unies, les chercheurs... Tout le monde interagit avec les groupes armés. Et vice-versa. Il ne faut négliger aucun contact, entretenir des relations sur le long terme, respecter tout le monde, être humble, et ne jamais cesser d'apprendre, de fouiller, de chercher à assembler

Vue aérienne, le 21 décembre 2021, de camps de déplacés sur la colline de Rhoo, à 60 km de la capitale provinciale de l'Ituri, dans l'est de la RD Congo (AFP / Alexis Huguet)



Des femmes sur une route à Rethy, dans l'est de la RD Congo, le 14 janvier 2022 (AFP / Alexis Huguet)



les pièces d'un puzzle infini qui mue aussitôt qu'il prend forme.

Je vis et travaille au Congo depuis plus de trois ans. J'ai consacré presque tout mon temps à faire des reportages sur les conflits dans l'est. J'ai rencontré des centaines de personnes, de tous bords. C'est grâce à ce réseau de confiance que je peux aujourd'hui m'aventurer dans des zones difficiles d'accès. Ce n'est pas sans risques. Même en prenant le maximum de précautions les choses peuvent mal tourner.

Ce fut le cas mi-décembre 2021, au cours d'un reportage sur une colline nommée Rhoo, au milieu du territoire de Djugu, où se sont regroupés près de 70.000 hommes, femmes et enfants pour chercher la protection de Casques bleus, après avoir fui d'autres camps de déplacés à proximité.

Ils y vivaient depuis plusieurs années et venaient d'être attaqués par les hommes armés de la Coopérative pour le développement du

Congo (Codeco), qui comme son nom ne l'indique pas, est une des plus meurtrières milices, structurée autour d'une secte religieuse, de l'est de la RDC.

Ces déplacés, qui vivent déjà dans des condi-

tions de vie horribles, étaient traumatisés par le fait que les corps de leurs proches tués pourrissaient à l'air libre, dans un village à proximité de leur camp. Ils n'avaient pu être enterrés. Les deux précédentes tentatives s'étaient soldées par des tirs de la Codeco.

Une patrouille est organisée par les Casques bleus et j'embarque avec eux. L'objectif : que les volontaires de la Croix-Rouge locale puissent profiter d'un minimum de sécurité pour inhumer les corps et ensuite regagner le site de déplacés.

Ça a mal tourné.

Entre le deuxième et le troisième enterrement, faits à la hâte à l'endroit même des tueries, notre groupe est pris en embuscade par les Codeco. Nous étions à pied, à découvert, à l'extérieur du village. Il a fallu plus d'une demi-heure aux Casques bleus pour repousser les assaillants et nous regrouper dans les véhicules blindés. Heureusement, personne, en tous cas de notre convoi, n'a été touché par les tirs.

Subir cette embuscade m'a permis d'appréhender un peu mieux l'effroi que ressentent les habitants de ces villages quand ils sont pris pour cible par des miliciens cachés dans les maïs et les maisons en ruine.

Depuis fin novembre et les attaques qui ont fait plus de 100 morts autour de Rhoo, d'autres personnes ont perdu la vie en allant simplement chercher de l'eau ou quelques racines de manioc.

Je pourrais être en colère contre le groupe armé qui nous a tiré dessus, mais mon rôle n'est pas de porter de jugement. Mon rôle, en tous cas comme je le comprends, est d'aller

Des déplacés dans le camp de Rhoo, à 60 km de la capitale provinciale de l'Ituri, Bunia, le 21 décembre 2021 (AFP / Alexis Huguet)



voir tout le monde, avec le moins d'a priori possible. De donner la parole, de décrire et de raconter.

Trois semaines plus tard, je rencontrais donc les chefs de la Codeco (dont les hommes nous avaient tiré dessus) dans leur fief, pour tenter de comprendre leurs motivations, et surtout les raisons qui les poussent à commettre ces crimes effroyables : assassinats et mutilation à l'arme blanche sur les personnes les plus vulnérables, les enfants, les femmes enceintes, les vieillards, tous ceux qui ne courent pas assez vite quand ils sont attaqués.

Assis sur des bancs en bois dans l'enceinte de l'hôpital détruit d'un village, au cœur du territoire qu'ils contrôlent, les chefs, jeunes, sont intimidés par ma caméra tandis que je mène l'entretien.

Le porte-parole du groupe assume la responsabilité des attaques sur les camps de déplacés, arguant que ses hommes ont réagi aux "provocations" de miliciens d'une autre ethnie qui se cachent, selon lui, dans les camps.

Pour avoir accès à ces miliciens, il n'y a pas de mode d'emploi. Chaque groupe armé a ses spécificités. Certains n'ont aucune envie de rencontrer des journalistes, certains ont peur, d'autres au contraire attendent désespérément que quelqu'un leur tende un micro.

Un dénominateur commun : on ne se pointe pas comme ça, la fleur au fusil - si je peux me permettre - dans les zones qu'ils contrôlent. Il faut des intermédiaires de confiance. Et cela peut prendre du temps pour les trouver et qu'ils aient eux-mêmes confiance à leur tour. Il faut aussi rassurer les autorités sur le fait qu'il n'y a aucune collusion entre nous, les



Des Casques bleus mettent à l'abri des volontaires de la Croix-Rouge et des civils après une embuscade dans le village de Dhedja le 19 décembre 2021 (AFP / Alexis Huguet)

journalistes, et les miliciens. Mais je considère qu'à partir du moment où des hommes armés deviennent des acteurs majeurs de la vie du pays, il est de notre devoir de les rencontrer. Avec quel moyen de transport se rendre pour aller interroger les victimes ou les rebelles, où dormir, combien de jours rester, quel plan de sortie au cas où les choses tournent mal, quelle est la plus-value en termes d'information comparée aux risques encourus?

Ce sont des questions qu'il faut évaluer à chaque fois avant un départ afin de limiter les risques. La règle principale, selon moi, et qui se renforce sans cesse au cours de ma petite expérience, est qu'il ne faut jamais se précipiter.

A l'AFP, nous avons cette chance de pouvoir prendre le temps et de passer parfois plusieurs semaines en reportage dans une même

zone. C'est la meilleure garantie de ma sécurité. On ne "s'apprivoise" pas mutuellement avec ces personnes en une demi-journée. Cela permet aussi d'avoir une vision plus large autour d'un événement et une meilleure compréhension des enjeux.

Quand je ferme les yeux, je vois les silhouettes de ces ados dans le camp de Rhoo, qui jouent au foot à la tombée de la nuit, comme tous les jeunes du monde.

Je vois les yeux rieurs du Dr Tony Ukety, un ophtalmologue de la région qui a traversé ces décennies de conflit et qui se bat encore pour faire avancer la recherche médicale et créer de l'emploi dans le territoire de Djugu.

Je vois le colonel autoproclamé d'une milice de plus d'un millier d'hommes m'accueillir en short de sport et riant aux éclats devant sa maison familiale.

Je me souviens des apéros jusque tard dans la nuit dans des bouges sans lumière avec Joël et Thierry, laborantin et directeur d'hôpital, à se raconter nos vies comme si nous étions amis depuis toujours, comme si la distance qui nous sépare n'existait pas. Et tant d'autres...

Toutes ces personnes rencontrées, qui m'ont accueilli, qui se sont livrées, qui m'ont fait confiance, qui m'ont protégé. C'est grâce à eux et à leur humanité incroyable que je me réveille le matin avec le sourire aux lèvres. Malgré tout.

Source : AFP



Des miliciens du groupe armé Codeco, le 19 septembre 2020 (AFP / Alexis Huguet)



## Au Cameroun : "Les séparatistes ont décapité les symboles de l'État"

**L'horreur s'est à nouveau produite dans la partie séparatiste du Cameroun. Au moins six personnes, dont un maire et un sous-préfet, ont été tuées le 2 février dans une attaque à la bombe dans une localité du Sud-Ouest anglophone. Une attaque contre l'autorité étatique, qui traduit encore plus, selon des analystes, le pourrissement de la situation.**



L'information barre la Une des journaux ce 3 février et tous les qualificatifs sont mis en évidence pour décrire cet autre drame dans la crise séparatiste qui déchire les deux régions anglophones du Cameroun. La veille, une attaque aux engins explosifs improvisés (EEI) contre un convoi dans la localité d'Ekondo Titi, dans la région du Sud-Ouest anglophone du Cameroun, a fait six morts parmi lesquels le sous-préfet et le maire de cette commune, le chauffeur et des militaires, ainsi que plusieurs blessés, à l'occasion d'une tournée qui était effectuée dans cet arrondissement. Si l'attaque n'a pas été revendiquée, les autorités pointent du doigt les groupes armés séparatistes qui opèrent dans la région. Un drame qui amplifie, selon Hippolyte Eric Djounguep, chercheur non résident à Trends research & Advisory, l'affront fait par les séparatistes au pouvoir de Yaoundé. "Les séparatistes ont décapité les symboles de l'État. Cette énième attaque des groupes armés contre les autorités est la preuve que

ce conflit monte en intensité, qu'il résiste à l'usure du temps. Cela démontre aussi que les groupes armés maîtrisent tous les jours un peu plus les techniques de guérilla", explique au micro de Sputnik le spécialiste des conflits en Afrique subsaharienne.

### Des attaques récurrentes aux EEI

Dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest où vivent la majorité des anglophones du pays, l'armée et les groupes séparatistes s'affrontent quasi quotidiennement, depuis 2017, prenant en tenaille les civils, victimes collatérales d'exactions des deux camps. Depuis 2021, de nombreuses attaques aux EEI y sont régulièrement enregistrées. Le 24 novembre dernier, trois élèves et un enseignant avaient été tués dans une autre attaque à la bombe dans la même localité d'Ekondo Titi. Plus tôt, le 10 novembre, une série d'attaques aux engins explosifs contre des civils avait été enregistrée dans les deux régions séparatistes dont une à l'université de Buea, chef-lieu du

Sud-Ouest. Un usage récurrent d'EEI contre des cibles civiles, qui marquait déjà, souligne Hippolyte Eric Djounguep, "l'entrée dans une autre dimension de la guerre, une sorte d'infatigable anglophone+ contre le pouvoir de Yaoundé".

Selon un décompte du bureau humanitaire de l'Onu au Cameroun, rendu public au mois de février, au moins 11 attaques à la bombe artisanale ont été enregistrées dans la période du 1er au 31 décembre 2021 dans les deux régions. Sept attaques ont été perpétrées contre des dispensaires dont deux dans le Nord-Ouest et cinq dans le Sud-Ouest.

### "L'urgence d'un cessez-le-feu"

Dans les discours officiels, Yaoundé évoque très souvent un retour progressif à la normale dans cette partie du pays, et la mise en place progressive des résolutions du "grand dialogue national" (GDN), tenu en 2019, pour résoudre la crise en cours. Cependant, rappelle Hippolyte Eric Djounguep, les attaques quotidiennes visant des cibles de gros calibres mettent à nue "la vulnérabilité des populations civiles prises aux pièges entre deux feux". Le spécialiste des conflits souligne encore "l'urgence d'un cessez-le-feu" avant toute démarche.

"Et ce n'est qu'après cette étape qu'il faut ouvrir un véritable dialogue inclusif, même avec les plus radicaux, pour espérer un retour à la normale", suggère-t-il.

Pour rappel, en 2017, les séparatistes anglophones ont pris les armes contre le gouvernement de Yaoundé pour revendiquer la création d'un territoire indépendant. Les tensions avaient auparavant commencé en novembre 2016 sous la forme de revendications corporatistes: des enseignants déploraient la nomination de francophones dans les régions anglophones et des juristes désapprouvaient la suprématie du droit romain au détriment de la Common Law anglo-saxonne. Seulement, au fil des ans, le conflit s'est enlisé. Selon le dernier rapport de l'ONG Human Rights Watch (HRW) publié en janvier 2022, ce conflit a déjà fait plus de 4.000 morts civiles et poussé plus d'un million de personnes à abandonner leurs foyers. Des milliers d'hommes et de femmes y ont besoin d'assistance.

Source : Sputnik

# Ligue 1 : L'international algérien Andy Delort attendu de pied ferme à Montpellier

Nice se déplace à Montpellier samedi 12 mars, où les supporters devraient réserver un accueil très particulier à Andy Delort, ancienne idole de La Paillade dont le départ l'été dernier a été très mal vécu dans l'Hérault.

Cette semaine, le préfet de l'Hérault a carrément interdit aux fans niçois de se rendre à la Mosson, une interdiction justifiée entre autres par le « départ surprise » de Delort, « pas accepté » selon lui par les ultras montpelliérains, qui n'auraient « pas pardonné cette défection de dernière minute de ce natif de l'Hérault ».

« Il aura l'accueil qu'il doit avoir »

Perplexe, l'entraîneur niçois Christophe Galtier a réagi : « J'ose espérer que ce n'est pas la seule raison de cette interdiction. C'est quoi la prochaine étape? Qu'on ne puisse pas faire jouer un garçon qui passe d'un club à un autre? C'est vraiment dommage. »

« Je lui ai dit de ne pas s'entraîner », a-t-il ainsi plaisanté cette semaine devant la presse. « Il n'y a rien de particulier par rapport à son retour. Il aura l'accueil qu'il doit avoir, ce n'est ni le premier, ni le dernier à retourner dans son

ancien club. Il est armé sur le plan mental, il n'y a pas d'émotion », a ensuite repris Galtier. Surtout, l'entraîneur niçois, lancé vers une fin de saison pleine d'enjeux pour son club, deuxième en L1 et finaliste de la Coupe de France, compte sur la forme de son attaquant, de nouveau décisif après une période un peu terne, comme en témoigne le but magnifique inscrit en fin de match samedi dernier pour battre le Paris SG dans les dernières minutes, grâce à une reprise de volée placée sous la lucarne du Costaricien Keylor Navas (1-0). « Quand on a un tel attaquant sur le banc, il ne faut pas s'en priver », a ainsi expliqué l'entraîneur qui peut choisir entre Delort, Dolberg et Gouiri pour former son duo d'attaque.

« Dans la surface, il fait mal à l'adversaire » Le gardien niçois Walter Benitez, confirme pour sa part que Delort est en forme et pas plus affolé que ça à l'idée de se frotter aux sif-

flets de la Mosson, où Nice ne brille que rarement, avec deux succès seulement, en 1995 et 2016. « Je le trouve bien. Il a beaucoup d'expérience et sait à quoi s'attendre à Montpellier. Il veut gagner. Andy est dangereux. Dans la surface, il fait mal à l'adversaire », a déclaré l'Argentin.

Reste qu'avec ou sans Delort, Nice doit surtout profiter de la mauvaise passe que traverse Montpellier, battu quatre fois lors des cinq dernières journées, pour faire fructifier le succès obtenu contre Paris. Et pour les joueurs héraultais aussi, désormais seulement 11es du classement, la question Delort est accessoire. « L'événement majeur, c'est la réception de Nice, ce n'est pas le retour d'Andy », a tranché l'entraîneur Olivier Dall'Oglio. Et d'ajouter : « Andy Delort titulaire? C'est le cadet de mes soucis (rires). Si ce n'est pas lui, c'est Dolberg, ou Gouiri, ou Kluivert, donc non non... Cela fera plaisir de revoir Andy parce que c'est un très bon garçon, il a fait de bonnes choses pour Montpellier, mais j'ai d'autres soucis et je laisse celui-ci à Christophe Galtier ».

Cette saison, Delort, qui a mis sa carrière internationale entre parenthèses, a inscrit 9 buts en Ligue 1 et fait 2 passes décisives. Il a été titularisé à quinze reprises, et est le deuxième attaquant le plus utilisé cette année, derrière Amine Gouiri (23 titularisations).

Source : RFI avec AFP





## Bélier (21 mars - 19 avril)

Attention, vous avez du mal à supporter toute forme d'autorité aujourd'hui. Le carré Lune/Soleil vous rend nerveux, et le travail peut s'en trouver pénalisé. Faites abstraction, et laissez Mars et Jupiter vous apporter leurs bonnes influences.

Le bon aspect de Mercure à Uranus pourrait vous amener à la signature d'un contrat inattendu, et avec lui, obtenir des gains financiers. Votre réussite professionnelle y est sans doute pour quelque chose ! Savourez, vos efforts sont récompensés !



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous êtes dopé par une grande motivation. Votre hiérarchie remarque tous vos efforts, mais c'est surtout votre grande originalité qui est retenue cher Taureau. Grâce aux influences positives d'Uranus, votre créativité fait des miracles.

Vous attendez une somme d'argent qui ne vient pas. Votre impatience prend le dessus. Au lieu de voir le bon côté des choses, vous commencez à voir tout en négatif. Ce n'est qu'une question de jour. Soyez patient, et restez positif.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Les conditions astrales seront idéales pour stimuler votre ambition et faire germer vos projets les plus prometteurs... La planète Mars vous donnera un joli coup de pouce pour être mieux considéré. Cette journée sera synonyme de renaissance !

Ami Gémeaux, vous serez en mesure de négocier habilement les conditions de votre participation à différents projets financiers : placements, investissements... Grâce à une excellente protection martienne, vous agirez avec justesse et finesse.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous travaillez dur et acceptez les conditions de travail. Elles ne sont pas simples. Les activités actuelles vous donnent la possibilité de boucler un ancien travail. Ne comptez pas sur l'appui de collègues. Ils peuvent être surchargés de travail !

Il règne encore des dépenses. Elles sont nombreuses et vous ne trouvez pas de moyen pour économiser ! Les charges sont importantes. Elles absorbent une partie de vos revenus. Essayez de ne pas dépenser dans les loisirs. Remettez ces frais à demain !



## Lion (22 juillet - 23 août)

Vous subissez certainement, en ce moment, des changements professionnels. Votre relationnel est chaleureux, vous parvenez à conquérir votre auditoire sans aucune difficulté. Alors, chassez les doutes qui subsistent encore en vous, le succès est au rendez-vous !

Une rentrée d'argent est à prévoir, provenant de l'extérieur. Peut-être le fruit d'investissements, qui pourrait se présenter. La Lune Noire étant présente dans ce domaine, on peut s'attendre à un changement de situation auquel il faut faire face.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Cher natif, si vous envisagez de changer de cap, les astres vous accompagnent dans vos démarches. Par contre, il faudra trouver des réponses assez rapidement si vous êtes dans le flou, vous ne pourrez pas rester dans l'ignorance trop longtemps.

Vous trouvez de vrais bons plans, ils vous font gagner de l'argent. Aucun retard de paiement n'est à prévoir. Apparemment, vous avez su gérer votre argent très rigoureusement. Vous ne faites pas de faux-pas. Cette situation vous satisfait pleinement.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Il ne faudra pas trop compter sur les autres pour faire les tâches qui vous rebutent. Il faut savoir, quand la situation l'exige, mettre les mains dans le cambouis. Vous allez renforcer votre autorité et serez bien plus autonome qu'auparavant.

Sous votre toit, ce sera le grand chambardement... Meubles, vêtements, vous déciderez de les mettre sur plusieurs sites de vente dédiés à cet effet. Au lieu de les jeter ou de les donner gratuitement, vous ferez le choix de les vendre. Pas bête...



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les discussions avec un chef vous donnent un espoir inattendu ! Il règne un vent de changement dans votre perspective professionnelle ! Un virage dans votre carrière est en train d'arriver. Faites appel à votre instinct pour décider sur votre avenir !

Un peu de bon sens est conseillé. Mais dans l'ensemble, vous dépensez à tout-va, selon vos désirs. Un désir de plaire davantage, cause des frais. Refaire votre garde-robe ou aller chez le coiffeur peut être au programme. Peu d'inquiétude est à venir.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Une certaine prudence est requise, le carré Lune/Soleil complique vos rapports relationnels, et vous semblez allergique à toute forme d'autorité aujourd'hui ! Prenez les choses avec désinvolture, comme vous savez le faire, et tout se passera bien !

Les transits dans le domaine financier sont importants en ce moment dans votre signe. Des événements se produisent, les choses bougent, et en bien pour aujourd'hui ! De bonnes surprises sont à prévoir, le sextile Jupiter/Soleil apporte l'expansion.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous êtes en pleine créativité, vos supérieurs sont épatés par votre grande volonté et votre manière d'anticiper chaque situation difficile. Le point noir de la journée, c'est que la fatigue gagne du terrain assez rapidement. Vous perdez du temps.

Vous avez des idées, vous trouvez des astuces, aujourd'hui pour faire augmenter vos revenus, vous redoublez d'ingéniosité. Vos proches sont stupéfaits, vous savez y faire ! Vous faites des projets grâce à une petite rentrée d'argent inespérée.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous tirerez à boulets rouges sur votre employeur. Bien entendu, vous ne le lui direz pas en face. En colère, mais pas kamikaze. Vous exprimerez principalement votre mécontentement auprès de vos amis, de votre famille et de votre partenaire.

Vous trouverez que votre conseiller bancaire n'est pas à la hauteur, notamment parce qu'il ne va pas dans votre sens : refus d'autoriser des décaissements exceptionnels, etc. Vous adresserez un courrier au directeur de votre banque pour en changer.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Une activité nouvelle se profile à l'horizon. Vous pourriez éprouver des difficultés dans les tâches. Un manque de matériel vous pénalise en effet. Le rendement décline. Cette situation peut vous stresser. Un de vos chefs peut vous demander des comptes.

Les frais sont importants. Des petites sommes se cumulent. Il est conseillé de comparer les tarifs avant tout achat. Attention aux coups de coeur. Ils concernent des produits de soins et décoratifs. L'envie de refaire votre garde-robe est aussi possible !

L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



1010 **Malikilé**



**Les sanctions anti-français**  
Ne nous laissons pas manipuler!



1011 **Malikilé**



**Liberté pressoir**  
Que fera le tonitruant  
homme politique ?



1012 **Malikilé**



**De Montargis Tell à la rencontre**  
de "Sira" à djaz Anka Wuli Mali V"  
"Au sein de la classe moyenne de la capitale"



1013 **Malikilé**



**Operation Kaktoul**  
Du renfort pour le front  
Sud à Sikasso



1014 **Malikilé**



**Après les sanctions CEDEAD-UEMOA**  
Le Mali vers un bras de fer  
ou un compromis ?



1015 **Malikilé**



**Sanctions CEDEAD-UEMOA**  
La riposte du gouvernement



1016 **Malikilé**



**Sanctions de la CEDEAD contre le Mali**  
Une pluie de réactions



1017 **Malikilé**



**Chequeil Kokalla Maiga**  
L'Homme de l'Année 2021



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...  
n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23

Journal Malikilé

+223 70 44 22 23

ampikile@gmail.com

www.malikile.com